



COMASE

Management Consulting

Avenue Paul Pastur 361 bte 5

6032 Charleroi • Belgique

Tél : + 32 71 299 120

comase@comase.com

www.comase.com



**bruxelles
environnement**

.brussels 

Etude performance dispositif ILQ-QDC et recommandations pour une baseline d'évaluation future – 2022A0184

RAPPORT FINAL

TVA BE 0442.365.431

RPM Charleroi

BNP Paribas Fortis : BE77 2600 3903 0142

Belfius Banque : BE82 0682 3142 6768

ING : BE13 3600 4847 4239

COMASE-1915557310-108



Table des matières

0	Synthèse	3
1	Introduction	6
1.1	Contextualisation	6
1.2	Approche méthodologique	9
2	Evaluation de la performance du dispositif	10
2.1	Caractérisation globale du dispositif	10
2.2	Elaboration d'un modèle de logique d'intervention	12
2.2.1	Besoins	12
2.2.2	Objectifs	13
2.2.3	Moyens/Ressources	14
2.2.4	Activités	15
2.2.5	Réalisations	16
2.2.6	Résultats	16
2.2.7	Impacts	17
2.3	Plan d'analyse	18
2.3.1	Cohérence	18
2.3.2	Efficience	19
2.3.3	Efficacité	20
2.3.4	Durabilité	20
2.4	Jugement évaluatif	23
2.4.1	Cohérence	23
2.4.2	Efficience	27
2.4.3	Efficacité	28
2.4.4	Durabilité	31
3	Conclusions	36
3.1	Synthèse de l'évaluation	36
3.2	Logique d'intervention	42
3.3	Pilotage du dispositif	44
3.3.1	Base de données des projets	44
3.3.2	Approche participative	45



0 SYNTHÈSE

L'évaluation du dispositif d'appels à projets Inspirons Le Quartier (ILQ) et Quartiers Durables Citoyens (QDC) a permis d'identifier une véritable capacité à faire (historiquement) émerger des projets diversifiés, ce tant au niveau de leurs thématiques que de leur localisation.

Concernant les thématiques, si on note positivement de la flexibilité quant à l'intégration de nouvelles thématiques chemin faisant, il manque d'une ligne plus claire quant aux modalités relatives aux choix des (nouvelles) thématiques et d'une éventuelle priorisation sur ce plan.

Au niveau de la couverture du territoire, la répartition des projets entre les différentes communes permet de couvrir la majeure partie de la Région. Il convient toutefois de faire évoluer cette approche en lien avec la capacité à mobiliser des publics plus éloignés des dynamiques citoyennes, objectif récemment affiché pour le dispositif dans son ensemble. Toujours sur ce plan, la question de l'échelle territoriale des projets peut être posée. Pour garantir des résultats/impacts plus importants, il serait parfois judicieux de favoriser des projets sur une échelle territoriale plus large que celle retenue précédemment par certains projets.

En cohérence avec le repositionnement récent du dispositif, il importe de poursuivre le renforcement des partenariats, notamment via l'intensification du travail avec les communes. Sur ce plan, il s'agit de favoriser la convergence des énergies sur les objectifs poursuivis, avec la question de l'opportunité par exemple de travailler avec les acteurs de l'éducation permanente en lien avec l'objectif de mobilisation des publics plus éloignés.

La dimension des moyens mobilisés a également fait l'objet d'une analyse spécifique. Sur ce plan, il convient notamment de poser la question des différences quant aux enveloppes budgétaires selon les thématiques.

En termes d'efficacité, on note un relatif équilibre entre les moyens publics mobilisés et les moyens mobilisés par les projets, d'une part, et les activités mises en œuvre, d'autre part. A contrario, on doit souligner l'inefficacité du dispositif lorsque l'on met en regard les moyens mobilisés et les résultats/impacts effectifs.

En lien avec la mobilisation des moyens au sein du dispositif, il convient de revoir les dimensions d'accompagnement et de formation afin de sortir d'une situation de sous-utilisation, ce en redéfinissant une offre plus en phase avec les attentes des porteurs eux-mêmes.

Sur base des données de sortie de l'évaluation par les porteurs de projets, il ressort une participation positive des projets à l'amélioration de la qualité de vie des quartiers. Tout en soulignant l'intérêt du retour et de la perception des porteurs, il conviendrait de s'appuyer à l'avenir également sur des données plus objectives. On peut, à titre exemplatif, faire le lien avec la culture de l'évaluation dans le cadre de Clean.brussels, dimension à intégrer pour les projets sur la thématique de la propreté publique.

Au-delà de l'évaluation proprement dite, le travail réalisé a également permis d'établir une proposition de logique d'intervention.

Vu l'absence de définition, en amont, des Besoins transversaux auxquels l'ensemble des projets du dispositif doivent répondre, un travail spécifique sur les objectifs a été réalisé. Il en ressort la proposition suivante de d'objectif général : « *Construire la résilience la Ville-Région de Bruxelles-Capitale, sa transition vers un mode de vie durable, via une dynamique citoyenne locale qui soit inclusive, multi-acteurs et participative.* »



En déclinaison, les trois objectifs spécifiques suivants ont été formulés :

- ***Développer une dynamique citoyenne inclusive***
 - Attention particulière quant à la diversité des personnes impliquées, des participants aux activités, en s'appuyant sur le renforcement des partenariats
- ***Avoir un impact positif sur l'environnement et la résilience de la Région de Bruxelles-Capitale***
 - Veiller au développement d'indicateurs thématiques en lien direct avec la réduction des émissions de CO2
 - Limiter le nombre d'indicateurs et se focaliser sur les dimensions de résultats et d'impacts
 - Aborder la résilience sous l'angle de la reconnexion à la nature, à la terre, à la biodiversité, mais également sous l'angle de l'autonomisation
- ***Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des quartiers***
 - Lien social comme élément principal à évaluer
 - L'approche participative doit ici favoriser cette connexion des citoyens
 - Participer au cercle vertueux de la réappropriation d'un espace public partagé et apaisé

Enfin, une série de conclusions et de recommandations ont été formulées quant au pilotage du dispositif, en distinguant l'établissement et la gestion dynamique d'une base de données des projets, d'une part, et le renforcement de l'approche participative, d'autre part.

Il faut tout d'abord souligner la grande difficulté rencontrée dans le travail de compilation des données relatives aux différents projets développés au sein du dispositif. La répartition historique des projets entre ILQ et QDC, les différentes approches développées selon les thématiques, ont représenté d'importants obstacles à l'établissement d'une base de données unique claire et reprenant des données comparables pour chaque projet.

Si un ensemble des champs, de données, d'indicateurs ont été définis à différents niveaux, ceci s'est réalisé sans intégration au niveau du pilotage centralisé du dispositif. Une série de données n'étaient dès lors disponibles que pour une partie (parfois très faible) des projets, déforçant dès lors la capacité à évaluer le dispositif dans son ensemble et à comparer les performances des différents (types de) projets.

Fort de ces constats, il convient de développer une plateforme de gestion de l'appel à projet, avec le cahier des charges suivants :

- Définir, de façon précise, l'ensemble des champs à compléter par les porteurs de projet, qu'il s'agisse de données au moment du dépôt du projet, de données de suivi de la mise en œuvre, ou encore des données postérieures à la finalisation de l'accompagnement
- Développer cette plateforme dans une véritable approche de constitution d'une base de données comprenant
 - L'identification du groupe-porteur et du/des projets déposé(s)
 - La composition précise de l'équipe-projet au démarrage. (en travaillant sur ce plan en deux temps, solliciter les porteurs des projets retenus pour compléter la carte d'identité complète de leur équipe projet et de leur projet).



- Et devant permettre de renseigner sur l'ensemble des interactions : historique des échanges, savoir dans quelle mesure l'équipe projet a bénéficié de prestations d'accompagnement (coach, expertises), dans quelle mesure ils ont participé à des formations et/ou mobilisé des outils mise à disposition via la plateforme, ...

Pour aider à structurer ces éléments, il faut travailler avec un socle de base commun à tous les projets, ce quelle que soit leur thématique et quel que soit leur type, un socle composé de données relatives aux porteurs, au territoire de référence et aux activités mises en œuvre :

- **Porteurs** : identité (profil en lien avec les objectifs de diversité et d'inclusion), répartition des rôles et responsabilités, niveau d'implication.
- **Territoire de référence** : la ou les commune(s), les partenaires locaux associés, les éléments de diagnostic.
- **Activités** : caractériser le contenu (activité public restreint/grand public ; actions de communication ; activité de production/collecte/plantation/...) et les publics cibles (personnes impliquées, personnes touchées/sensibilisées, avec la capacité d'évaluer à terme la diversité sur ces différents plans).

Pour parvenir à un résultat satisfaisant concernant cette base de données projet, il importe de rendre plus coercitif l'encodage des données de rapportage par les porteurs de projet. L'accès à l'accompagnement, aux formations, pourrait ainsi être conditionné au fait que le dossier du projet soit à jour au niveau de la plateforme. Une contractualisation, un engagement plus formel des porteurs projet sur la production de quelques indicateurs clefs pourrait également conditionner l'octroi des moyens publics régionaux.

Concernant enfin l'approche participative, soulignons la pertinence d'une approche composée tant de l'attribution participative des projets visant l'ambition que le pilotage participatif du dispositif.

En termes de marge de progression, il s'agirait de garantir la transparence quant aux modes de fonctionnement et d'implication au sein des instances participatives. Chaque partie prenante susceptible d'en faire partie doit pouvoir recevoir l'information de façon proactive et être sollicitée pour y participer.

On peut également souligner l'intérêt de renforcer une approche en intelligence collective, ce en lien avec les retours formulés par les participants au conseil participatif ou aux AG des QDC. Ils soulignent l'intérêt quant à l'identification de nouvelles idées, de sources d'inspirations, mais également l'intérêt de recevoir des retours sur leurs projets.

Concernant la difficulté de mobilisation dans les instances, il conviendrait sans doute de prévoir un contenu à plus forte valeur ajoutée en plus du contenu lié exclusivement au pilotage, en intégrant des interventions inspirantes de grands témoins sur la thématique des initiatives citoyennes.

Dans la poursuite d'un pilotage via une instance participative, les modalités d'évaluation proposées dans le présent rapport devraient représenter une des données d'entrée afin de coconstruire la refonte des modalités de suivi, et d'en favoriser, en principe de ce fait, l'appropriation par les acteurs.

La poursuite du travail de pédagogie s'impose pour mieux conscientiser les acteurs sur la criticité de la capacité d'évaluation et de valorisation des résultats, sous peine de ne pouvoir défendre le dispositif à terme sur le plan politique.



1 INTRODUCTION

1.1 Contextualisation

La présente mission d'évaluation a porté sur le dispositif mettant en œuvre deux types de projets soutenus par la Région de Bruxelles-Capitale, à savoir :

- Inspirons Le Quartier (ILQ) : appel à projets pour des initiatives citoyennes au sein de quartiers spécifiques, ce afin de dynamiser et améliorer la qualité de vie du quartier en mobilisant les habitants autour de la préservation de l'environnement
- Quartiers Durables Citoyens (QDC) : projets collectifs de quartiers liés à des questions de durabilité/résilience urbaine. Il s'agit ici plutôt de projets à moyen/long terme avec une démarche participative pour l'octroi des subsides, un processus « couplé » permettant de susciter des projets thématiques plus ponctuels

A noter ici que la période à partir de laquelle les deux appels à projets ont été mis en œuvre diffère. En effet, les projets ILQ sont mis en œuvre depuis 2008, alors que les projets QDC le sont depuis 2016.

Pour les appels à projet « Inspirons le Quartier » (ILQ), il s'agit d'un dispositif d'appel à projets pour des initiatives citoyennes collectives et durables sur le territoire régional. Les Bruxellois.es sont ainsi invité.e.s à proposer un projet à développer dans leur quartier. Ce projet doit être avant tout citoyen, il doit se construire par et pour les habitants du quartier en rassemblant les idées, les ressources, les motivations et les compétences de chacun. Le but est de dynamiser et d'améliorer la qualité de vie du quartier, en mobilisant ses habitants autour de la préservation de l'environnement. Les projets s'inscrivent dans les différentes thématiques suivantes : alimentation Good Food, potager collectif, réduction des déchets, compost collectif, nature et biodiversité, énergie, propreté publique, mobilité.

En 2016, les projets « Quartiers Durables Citoyens » (QDC) voient le jour, et vont rejoindre le dispositif d'appel à projets « Inspirons le Quartier ». Les Quartiers Durables Citoyens représentent un ensemble d'initiatives citoyennes qui œuvrent chaque jour pour développer des projets sur différentes thématiques en vue d'améliorer leur environnement sous le signe de la convivialité. Les Quartiers Durables Citoyens, c'est aussi une démarche participative via l'octroi de subsides via un processus de budget participatif, dans lequel l'attribution des montants est dans les mains d'un Conseil des Quartiers Durables Citoyens, composé en majorités d'autres quartiers.

Il convient de préciser que la présente évaluation, initiée fin 2022, s'est déroulée alors qu'un redéploiement du dispositif était en cours pour 2023.

Cette refonte, pour 2023, du dispositif Inspirons le Quartier – intégrant la dimension de QDC – s'articule autour d'un enjeu principal et de deux objectifs centraux¹.

L'enjeu principal est celui des urgences environnementales, et de la nécessité, pour y répondre, de politiques plus puissantes, avec plus de résultats concrets.

Concernant les deux objectifs centraux, il s'agit :

- De soutenir l'innovation citoyenne et le développement de projets climatiques/résilients partout dans la Région. [...] il est dans ce cadre important de renforcer la diversité des collectifs

¹ Cette partie est rédigée sur base de la version 2 de la Note au Ministre de l'Environnement du 29 juin 2022 avec pour sujet le redéploiement du dispositif Inspirons le Quartier.



de citoyens qui recourent au dispositif, ce qui implique notamment [...] d'être en mesure d'objectiver la situation et de renforcer les collaborations avec les acteurs « sociaux [...]».

- D'améliorer l'articulation entre l'AAP ILQ et l'AAP Action Climat, pouvant être considérés comme les deux axes de la Gouvernance climatique « verticale ». Ceci pour améliorer la cohérence/lisibilité des dispositifs de soutien en matière de climat et de résilience et de contribuer à accroître le caractère impactant des projets citoyens (en cas de renforcement des synergies locales).

De façon plus spécifique, il est attendu des projets qu'ils permettent :

- D'accroître le caractère impactant des projets en termes de réduction des émissions de CO2 des projets soutenus, dans une logique de lutte contre les changements climatiques et de développement de la résilience de la ville ;
- De développer des collaborations inter-administrations, et plus particulièrement avec les communes, au travers des appels à projets de BE (communes et citoyens), mais aussi par l'implication plus grande des communes dans le dispositif Inspirons le Quartier aux différents stades de l'appel ILQ. Ceci doit permettre plus de cohérence entre les dispositifs régionaux et locaux et plus de lisibilité pour le citoyen, tout en maintenant à Bruxelles Environnement son rôle central et transversal (définition du cadre, gestion de l'AAP ILQ, coordination, mise en réseau, capacitation, etc.) ;
- D'accroître, en lien avec ces implications communales, la logique d'approche locale et de quartier, via la création d'un écosystème local en faveur de la transition écologique, la mise en réseau des collectifs de citoyens et des acteurs locaux, etc. ;
- D'augmenter la diversité du public touché (caractère intergénérationnel, intégration des publics-cibles plus éloignés, etc.).

Citons encore ici les objectifs suivants devant permettre une évolution du dispositif afin de répondre aux différents enjeux identifiés :

- Intégrer les objectifs de facilitation, de mise en capacité et d'autonomisation au cœur du dispositif et des différents outils développés. Ceci passe également par la mise en œuvre d'une gouvernance plus participative, où les besoins des initiatives citoyennes sont entendus et intégrés au processus, notamment par le développement d'instance participative, et ce dès la phase de construction du nouveau dispositif, et la finalisation et validation des propositions décrites ci-dessous ;
- Amener les citoyens à mettre dans leurs projets plus d'ambition en termes de réduction des impacts environnementaux et de développement de la résilience de la ville, tout en leur permettant, au travers du dispositif d'accompagnement, de se donner les moyens de leurs ambitions. Ceci passe notamment par l'intégration des différentes priorités thématiques de Bruxelles Environnement, un travail d'appropriation de ces objectifs par les citoyens et porteurs de projet, et un accompagnement ad hoc de qualité ;
- (Ré-)Intégrer la notion de bien commun comme valeur et principe fondateur, notamment dans le développement de projets autour des dynamiques des quartiers (quartiers durables citoyens), qui pourront être soutenus de manière plus forte, pour leur côté exemplaire et leur efficacité et terme de résilience et de cohésion sociale ;
- Permettre davantage d'inclusion et de diversité dans les publics participants à l'appel (intergénérationnel, profils socio-économiques, diversité culturelle...), dans une logique de développement de la cohésion sociale autour d'objectifs environnementaux, que ce soit par



l'accompagnement et la mise en capacité des collectifs de citoyens en la matière, que dans les outils développés par la Région pour permettre un travail multi-acteurs autour des projets citoyens pour la mobilisation de ces publics, ou encore dans la simplification et la lisibilité du dispositif (incluant un travail d'accompagnement pour réduire les effets de la fracture numérique) ;

- Permettre un ancrage de quartier autour des projets, par le développement des partenariats avec acteurs locaux, et singulièrement les communes. Il s'agit ici non seulement de tenter de faire converger les énergies des différents acteurs, mais surtout de créer des environnements, des écosystèmes locaux propices au développement d'initiatives citoyennes environnementales.

A différents moments de l'évaluation, et surtout dans le cadre de l'établissement de conclusions prospectives, nous reviendrons sur ces différents objectifs définis pour l'avenir du dispositif.

Il était en effet attendu de la présente évaluation qu'elle porte également sur l'avenir du dispositif, qu'elle établisse une série de recommandations pour l'établissement d'une baseline aux futures évaluations.

En termes de structure, outre la présentation synthétique de l'approche méthodologique globale au point 1.2 ci-après, le rapport s'articule autour de deux parties principales : l'évaluation proprement dite et les conclusions.

Au niveau de l'évaluation proprement dite, nous commençons par une caractérisation globale du dispositif. Il s'agit d'y préciser les principaux éléments liés au mode de fonctionnement du dispositif sur les dernières années.

Dans un deuxième temps, nous développons un modèle de logique d'intervention. Ce modèle doit être considéré tant dans le cadre de la présente évaluation que comme proposition de structure pour les prochains travaux d'évaluation. Les éléments relatifs à la baseline ne se retrouvent donc pas uniquement dans la partie relative aux conclusions. Tout le travail d'évaluation a intégré, dès le début, cette dimension prospective.

Dérivé du modèle de logique d'intervention, nous présentons dans un troisième temps le plan d'analyse qui reprend, pour chaque dimension d'évaluation, les principales questions évaluatives.

Enfin, la quatrième et dernière partie permet de développer le jugement évaluatif, de présenter les réponses aux questions évaluatives, à partir du moment où les données nécessaires à son établissement étaient déjà disponibles.

La partie relative aux conclusions reprend une synthèse des principales recommandations qui peuvent être formulées à l'issue du travail d'évaluation mené. Ces recommandations portent aussi bien sur le fonctionnement du dispositif que sur la question de la baseline pour les évaluations futures. Sur ce dernier plan, nous y développons de façon plus spécifique la question de l'approche transversale entre projet et de l'approche par thématique.



1.2 Approche méthodologique

Avant de rentrer dans l'évaluation proprement dite, nous précisons encore ici quelques éléments de cadrage quant à la méthodologie mise en œuvre.

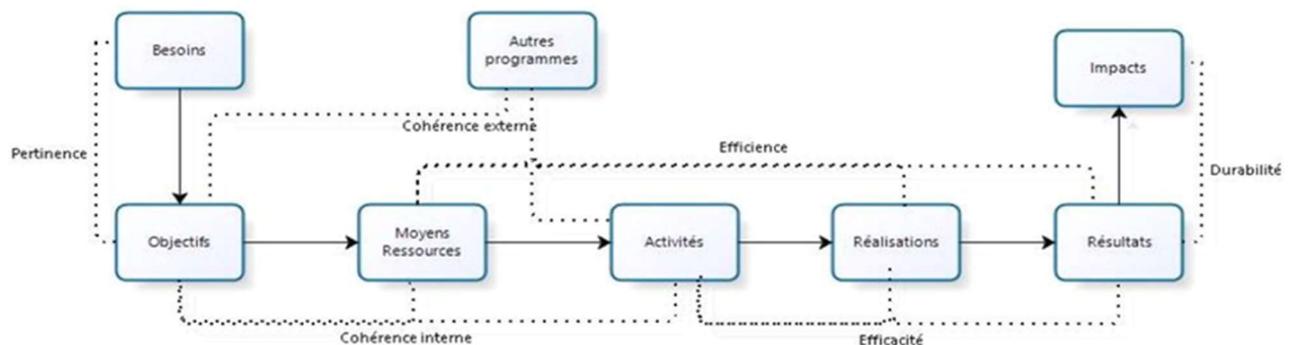
Afin de structurer la collecte et l'analyse des données, nous nous sommes basés sur le schéma-type ci-après qui permet de structurer une logique d'intervention propre à une politique publique.

Pour rappel, la logique d'intervention d'une politique publique consiste à la structuration de la réponse à un problème identifié, à des besoins prédéfinis. Nous reprenons ci-après chaque élément constitutif d'une logique d'intervention.

Sur base de l'identification de *Besoins*, une stratégie/politique fixe des *Objectifs*. Ces derniers se doivent d'être pertinents, à savoir être en mesure de répondre aux besoins identifiés.

Pour rencontrer les objectifs, des *Moyens/Ressources* sont mobilisés afin de réaliser des *Activités* qui vont générer, en principe, des *Réalisations* et des *Résultats*.

In fine, des *Impacts* doivent être observés sur la situation initiale, sur l'état des besoins, et ce de façon durable.



L'analyse de la relation entre les différentes dimensions de cette logique d'intervention se réalise via des indicateurs spécifiques.

On y retrouve les différentes dimensions propres à l'évaluation de la « performance » d'un dispositif, qu'il s'agisse de la pertinence, de la cohérence, de l'efficacité, de l'efficience, ou encore de la durabilité.

Dans le cadre de l'évaluation proprement dite, nous avons repris chaque dimension pour la caractériser de façon spécifique et au travers des différents critères d'évaluation.

De façon concrète, l'évaluation s'est réalisée via la collecte et l'analyse d'une série de documents et de données, ainsi que par la tenue d'une série de réunions avec les responsables du dispositif, tant dans sa gestion globale, qu'au niveau des référents pour les différentes thématiques.

Il convient déjà ici de souligner la diversité et l'hétérogénéité des sources d'informations et le fait que des données nous ont été transmises tout au long de la mission, ce notamment en lien avec la mise en œuvre de certaines enquêtes spécifiques.

Enfin, précisons encore que le travail d'évaluation en tant que tel a porté, en lien notamment avec la disponibilité des données, sur la période 2016-2021.



2 EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU DISPOSITIF

2.1 Caractérisation globale du dispositif

Nous reprenons ici une série d'éléments permettant de caractériser de façon globale le dispositif, sachant qu'il s'agit ici de se baser sur le dispositif dans sa forme historique, à savoir sur la période 2016-2021.

Comme précisé plus haut, nous établirons, au fur et à mesure de la présentation du travail d'évaluation, des liens avec les dispositions relatives au redéploiement du dispositif à partir de 2023.

Le dispositif « Inspirons le Quartier » (ILQ) – intégrant l'appel à projets « Quartiers Durables Citoyens » – regroupe tous les appels à projets de Bruxelles-Environnement à destination des citoyens et visant à soutenir les initiatives collectives et durables.

Pour en faire partie, deux options possibles :

- L'initiation d'un projet ciblé autour d'une des six thématiques suivantes :
 - Alimentation (Good Food)
 - Nature et biodiversité
 - Mobilité
 - Compost collectif
 - Zéro déchet
 - Propreté
- L'introduction d'un projet transversal de plus grande ampleur dans un esprit de quartier autour d'une ou de plusieurs thématiques (ces projets correspondant aux « Quartiers durables citoyens »)

Concernant les conditions et les critères de sélections, précisons que le projet doit être avant tout citoyen, l'objectif du dispositif étant de réunir les habitants autour de projets liés à la préservation de l'environnement, pour améliorer le cadre de vie de la collectivité et recréer du lien.

S'appuyant sur un prestataire externe, Bruxelles Environnement assure la coordination globale du dispositif ce tant au niveau des volets thématiques que des quartiers durables.

Il s'agit notamment d'organiser la campagne de promotion de l'appel à projets, d'assurer le suivi quant aux notes d'intention et aux candidatures, et d'organiser les jurys de sélection.

En vitesse de croisière, il s'agit d'animer le dispositif, notamment via la mise à disposition d'experts, l'organisation de formations et d'événements au bénéfice du réseau des porteurs de projets.

Pour soutenir cette dynamique, un portail ILQ et une série d'outils d'information et de communication sont mobilisés.

Pour un projet Quartier Durable Citoyen, la remise d'un projet s'inscrit dans une démarche spécifique qui implique une phase d'état des lieux du quartier et leur dépôt s'opère dans le cadre du budget participatif des Quartiers durables citoyens.

En effet, la décision d'attribution de subside n'est pas soumise à un jury classique mais au Conseil des Quartiers Durables Citoyens, composés d'anciens quartiers faisant partie du mouvement des QDC, qui



se réunissant une fois par an. Les critères de sélection des projets ont été définis par l'Assemblée générale des Quartiers Durables Citoyens, composée de l'ensemble des quartiers.

Le mouvement des « Quartiers Durables Citoyens » regroupe tous les quartiers qui ont été sélectionnés en tant que QDC. Outre le fait que ces derniers constituent en son sein un réseau permettant l'échange d'expérience, il permet aussi de mettre en place un processus participatif en constante évolution.

Pour être accepté en tant que Quartier Durable Citoyen, il faut que :

- Le groupe pilote (d'au moins 5 personnes) compte au moins 3 habitants du quartier ;
- La candidature soit soutenue par minimum 10 personnes et/ou partenaires – hors groupe pilote – mais ayant un lien avec le quartier ;
- Un périmètre d'action soit défini. Ce périmètre doit obligatoirement être situé sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale et s'étendre sur une portion de territoire dont l'échelle dépasse l'îlot ou le groupe d'habitations. Le périmètre est également choisi en fonction de la capacité du groupe à mettre en œuvre des actions à l'intérieur de cette superficie.

La sélection des QDC se réalise sur base de l'analyse du préprojet, celui-ci devant démontrer les motivations du groupe pilote et des projets envisagés. Il s'agit de pouvoir expliquer comment les projets vont, par leur réalisation, permettre de répondre aux objectifs spécifiques des Quartiers Durables Citoyens. On retrouve ici les principes qui prévalent au niveau d'une logique d'intervention, à savoir l'identification de besoins et la définition d'objectifs permettant d'impacter positivement la situation ainsi diagnostiquée.

Il convient encore de préciser les organes exécutifs des QDC, à savoir l'Assemblée générale des QDC, d'une part, et le Conseil de Quartiers, d'autre part.

L'AG des QDC est ouverte à tous les QDC mais aussi plus largement à toutes les personnes intéressées de près ou de loin au mouvement des Quartiers Durables (habitants, partenaires, communes...). Elle se réunit une fois par an et a pour mission de réviser et définir les critères de sélection et le mode de fonctionnement du budget participatif.

Le Conseil de Quartiers durables citoyens assure la prise de décision concernant le budget participatif. En effet, le budget participatif est un budget mis à disposition des Quartiers durables, dont l'affectation est décidée par un Conseil sur base de critères et priorités réévalués chaque année en Assemblée. Le Conseil est composé de minimum 5 Quartiers, d'un représentant du ministre de l'Environnement de la Région, de Bruxelles Environnement et de l'accompagnement, et sélectionne les projets.

Des mesures d'accompagnement et de soutien composent également le panorama des outils structurant le dispositif des QDC. Les moyens mis à disposition peuvent consister en un coaching, un soutien financier, une expertise, des rencontres inter-quartiers, des formations, une plateforme internet et un réseau via des contacts directs.



2.2 Elaboration d'un modèle de logique d'intervention

Nous caractérisons ici les différentes dimensions de la logique d'intervention du dispositif ILQ-QDC.

Précisons que celle-ci a été établie ex-post, c'est-à-dire dans le cadre de la présente évaluation et non en amont de la mise en œuvre du dispositif.

Dans cette partie comme dans la partie suivante (2.3 Plan d'analyse), il s'agit d'une approche permettant de caractériser de façon structurée le dispositif.

L'évaluation proprement dite étant présentée au point 2.4 relatif au Jugement évaluatif.

2.2.1 Besoins

De façon globale, nous pouvons indiquer qu'il n'y a pas eu, historiquement, de définition précise des besoins globaux auxquels les projets ILQ-QDC se devaient de répondre.

En effet, il n'existe pas de diagnostic de la situation initiale des dynamiques au sein des différents quartiers bruxellois sur lesquels les projets doivent avoir un impact.

En lien avec les objectifs sur lesquels nous revenons plus bas, il conviendrait en effet de disposer, en principe, d'une analyse, au sein des quartiers bruxellois,

- Des dynamiques citoyennes à l'œuvre, des logiques participatives, de la convivialité ;
- De la situation environnementale initiale, du niveau actuel de durabilité et de résilience ;
- De la qualité de vie.

Vu cette absence de diagnostic initial quant aux Besoins, il n'a pas été possible de relier les objectifs, et leur pertinence, avec des besoins prédéfinis.

Selon la thématique sur laquelle porte les projets, il est toutefois possible de renvoyer à des stratégies régionales qui sont quant à elles, peu ou prou, basées sur une analyse des besoins (ex. : Stratégie Good Food).

Nous nous focaliserons ici sur le dispositif ILQ faisant l'objet de l'évaluation afin de ne pas se perdre dans toutes les stratégies propres à chacune des thématiques.

Ceci posé de façon globale et transversale au niveau des Besoins, il convient de souligner la démarche prévue au niveau des QDC, à savoir la mise en œuvre d'un diagnostic des besoins du quartier, le fait de relier les activités mises en œuvre avec les besoins du quartier. Il s'agit donc ici de partir de l'idée que les besoins émergent des démarches citoyennes, que les projets partent des besoins du terrain pour se construire, pour mettre en œuvre des activités permettant de répondre à ses besoins.

Si une telle approche paraît tout à fait adaptée à la prise en considération des besoins du terrain et à une appropriation, par les porteurs de projets, des besoins ainsi définis, il convient de souligner ici deux limites principales à une approche se basant exclusivement sur le diagnostic réalisé par les porteurs de projets.

En premier lieu, il convient de poser la question des capacités d'objectivation des besoins par les porteurs de projet eux-mêmes. Dans quelle mesure dispose-t-il des outils/données nécessaires à un tel diagnostic se devant de dépasser le ressenti de quelques-uns. Autre limite, celle de ne pas être en capacité d'inscrire ces besoins dans un cadre régional cohérent.

Afin de mettre en place une politique et de l'évaluer, il convient de garantir une certaine convergence entre l'ensemble des dynamiques, d'établir des enjeux partagés auxquels correspondent des objectifs globaux auxquels l'ensemble des projets concourt.



Toujours sur cette dimension de la définition des Besoins, il convient de mentionner le travail d'identification et de formalisation des enjeux réalisé dans le cadre de la refonte du dispositif pour 2023.

Il y est notamment question des urgences environnementales, et du fait que les politiques menées ont besoin de plus de puissance et de plus de résultats concrets. La construction de la résilience de la ville et la transition de celle-ci vers un mode de vie durable étant présentées comme les enjeux finaux.

Rencontrer ces enjeux implique un travail plus intensif à l'échelle micro-locale du quartier (ville polycentrique), dans une approche transversale, décloisonnée et multi-acteur. La participation de tous les acteurs inclut les collectifs de citoyens, eux-mêmes souhaitant prendre en main l'amélioration de leur environnement et souhaitant d'autres modes de gouvernance avec les pouvoirs publics. La cohésion sociale est par ailleurs une porte d'entrée majeure du travail sur cette résilience urbaine.

La dernière dimension à considérer au niveau des besoins porte sur la question de la couverture géographique. Le territoire de référence étant la Région de Bruxelles-Capitale, il s'agit en effet d'analyser dans quelle mesure les besoins diffèrent d'une zone à l'autre, d'un quartier à l'autre au niveau de la RBC.

Sur ce plan, il n'y a historiquement pas eu de définition de besoins différenciés. Le diagnostic envisagé plus haut quant aux dynamiques citoyennes à l'œuvre, au niveau actuel de durabilité et de résilience des quartiers, à la qualité de vie des quartiers, de la situation environnementale initiale ; représente sans doute une opportunité d'identifier des besoins plus pressants dans certaines zones, dans certains quartiers. Nous reviendrons sur cette question avec des propositions dans le cadre des conclusions.

2.2.2 Objectifs

Via la lecture des documents qui structurent le dispositif, on peut indiquer que les projets retenus doivent répondre aux principaux objectifs suivants :

- Développement d'initiatives citoyennes, collectives et durables
- Développement du quartier
- Dynamiser et améliorer la qualité de vie

Nous pouvons préciser que ces objectifs sont définis de façon très globale et ne sont que peu, voire pas documentés quant à leur opérationnalisation en indicateurs. Concernant les indicateurs existants, il n'est en effet pas fait mention de façon systématique de valeurs cibles à atteindre, que ce soit de façon globale ou par projet.

La logique qui prévaut consiste par ailleurs à laisser aux porteurs de projets l'autonomie de définir leurs propres objectifs de départ, voire d'identifier *in itinere/ex post* des objectifs atteints non définis au départ, qu'il s'agisse d'objectifs globaux ou d'objectifs thématiques.

Si cette approche paraît de nouveau tout à fait compréhensible sur le volet d'appropriation par les citoyens, dans une logique participative, elle rend très complexe (impossible) l'établissement d'objectifs transversaux à ce stade.

Pour certaines thématiques, des objectifs spécifiques ont été établis, mais ce globalement sans fixer de valeurs cibles.

On peut notamment indiquer que pour la thématique de l'alimentation, trois indicateurs ont été retenus, à savoir les superficies cultivées (en m²), la quantité de nourriture produite (en kg/an), ainsi que la quantité d'inventus redistribuée (en kg/an).



Pour ce qui concerne les projets relatifs à la thématique ressources et déchets, il s'agit de renseigner le type et la quantité de déchets évités – si possible en kg/an.

Au niveau du compostage, le nombre de ménages qui utilisent le compost et la quantité de déchets organiques traitées (en kg/an) représentent les deux indicateurs à renseigner.

La superficie des plantations (en m²) et le pourcentage d'espèces indigènes plantées (en %) correspondent quant à eux aux indicateurs pour les projets relatifs à la nature et la biodiversité. Concernant ce dernier indicateur, une valeur cible à 50% a été définie.

Sur base de l'ensemble de ces éléments, il est apparu opportun de travailler sur deux dimensions distinctes :

- Les objectifs transversaux communs à l'ensemble des ILQ-QDC
- Les objectifs spécifiques à chacune des thématiques

Pour les objectifs transversaux, on peut préciser que les projets ILQ-QDC retenus doivent participer à la rencontre des principaux objectifs suivants :

- Développer une dynamique citoyenne
- Avoir un impact positif sur l'environnement (via notamment une déclinaison par thématique)
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie du quartier

Au niveau des objectifs par thématique, nous revenons, dans la partie relative au Plan d'analyse ci-dessous, sur cette dimension de façon détaillée.

2.2.3 Moyens/Ressources

Au niveau des moyens/ressources mobilisés, il convient en premier lieu de distinguer les moyens octroyés par la Région de Bruxelles Capitale – via une modalité spécifique qui est l'organisation d'appels à projets – et les moyens mobilisés par les projets eux-mêmes, qu'il s'agisse de moyens internes ou externes comme d'éventuelles autres sources de financement.

Concernant les soutiens octroyés par les pouvoirs publics (RBC) aux projets retenus, on peut distinguer :

- Le soutien financier sous forme de subside pouvant aller d'un maximum de 3.500 à un maximum de 15.000 euros, avec également un budget participatif potentiel de maximum de 15.000 euros ;
- L'accompagnement par des coaches professionnels ;
- Les formations thématiques ;
- Une mise en réseau ;
- Des outils méthodologiques et fiches techniques.

Sur base de l'ensemble des données, nous avons tenté de reconstituer le panorama des moyens financiers mobilisés pour l'ensemble des projets.

Notre analyse ayant porté sur la période 2016-2021, il convient de souligner ici l'absence de tableau budgétaire clair et exhaustif. Il a ainsi fallu travailler à partir des montants octroyés au titre de soutien financier à chaque projet, d'une part, et aux budgets globaux relatifs aux marchés d'accompagnement,



d'autre part. Sur ce dernier plan, il n'existe en effet pas, pour l'ensemble des projets ILQ-QDC, une ventilation analytique des budgets d'accompagnement sur base du temps effectivement affectés à tel ou tel projet.

Sur la période d'analyse et sur base des données disponibles, nous pouvons indiquer de façon globale que le budget affecté au dispositif a été en moyenne d'un million d'euros – avec une tendance à la hausse entre 2016 et 2021

La répartition des moyens peut être présentée de la manière suivante : en moyenne 60% du budget total pour la partie Marché, 27% pour la partie Subside et 16% pour le Budget participatif.

Partant des données budgétaires 2022-2023 à présent, nous pouvons évoquer les montants globaux moyens suivants :

- 370.500 euros/an pour l'Accompagnement (24%)
- 775.000 euros/an pour l'Encadrement AAP, dans laquelle on retrouve la dimension participative (50%)
- 395.000 euros/an pour la partie Subside (26%)
- Soit un total de 1.540.500 euros/an

Dans la partie relative au Jugement évaluatif, nous revenons sur cette question des moyens mobilisés notamment au niveau de l'évaluation du dispositif en termes d'efficience.

Pour ce qui concerne les moyens mobilisés par les projets eux-mêmes (*ressources propres du collectif*), il s'agit principalement :

- Des heures de bénévolat (Remarque : pas cité dans le formulaire de candidature)
- Des compétences des membres utiles pour le projet
- De matériel
- De coups de main
- Des moyens financiers provenant d'autres sources que l'appel à projet ILQ-QDC.

Concernant cette dimension, la compilation des moyens mobilisés par les projets eux-mêmes apparaît comme très complexe, voire impossible.

Seule la donnée relative à l'estimation des heures de bénévolat paraît exploitable à ce stade, ce en tant qu'indicateur d'activité de notre point de vue. Précisons déjà ici que si cette donnée est disponible, elle ne l'est que pour 50% des projets.

2.2.4 Activités

Les moyens mobilisés doivent permettre à des projets de se mettre en œuvre. Cette mise en œuvre correspond à des activités.

Au-delà des données qualitatives qui permettent de décrire ces activités, il convient, dans le cadre d'un travail d'évaluation globale du dispositif, de pouvoir consolider une série de données de façon transversale pour l'ensemble des projets et/ou pour l'ensemble des projets relatifs à une même thématique.

Sur ce plan, il faut à nouveau constater la faiblesse de la structuration actuelle des indicateurs, de la collecte et de l'exploitation des données.



De façon globale, voici les principaux indicateurs d'activités identifiés à ce stade.

En premier lieu, on peut recenser le nombre de projets mis en œuvre ainsi que le nombre de personnes du groupe porteur en début de projet.

Les rencontres avec le groupe et les expertises fournies correspondent également, de notre point de vue, à des indicateurs d'activités vu qu'il s'agit du suivi/support aux porteurs projets pour mener leurs activités.

De même, l'estimation des heures de bénévolat permet en partie de renseigner le niveau d'activité propre au projet.

Ceci posé, force est de constater que pour ces différents indicateurs d'activités, la disponibilité des données est parfois très aléatoire selon les projets.

De plus, certaines données – comme le nombre de porteurs de projets – renvoient à des données assez hétérogènes d'un projet à l'autre, sans pouvoir pour autant en déduire un facteur de différenciation. Pour être concret via un exemple, la question se pose de savoir si le fait qu'un projet soit porté par peu de porteurs rend celui-ci plus faible qu'un projet porté par plus de porteurs. Il semble à tout le moins que sur la dimension de mobilisation citoyenne et la dimension participative, la taille du groupe projet représente un des indicateurs, même si celui-ci n'est évidemment pas exclusif. La mobilisation citoyenne obtenue via les activités mises en œuvre et les modes effectifs de gouvernance doivent notamment compléter l'analyse.

2.2.5 Réalisations

En principe, les activités mises en œuvre conduisent à acter des réalisations.

Il peut toutefois arriver qu'un projet mobilise des moyens (ex. : rencontres avec le groupe) et développe des activités (ex. : temps passé par les porteurs du projet), pour ne déboucher sur aucune réalisation effective.

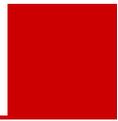
Il convient donc, au-delà des indicateurs d'activité, de pouvoir également renseigner cette dimension de réalisations effectives.

Il s'agit ici de caractériser en l'occurrence le nombre d'activités grand public/public restreint organisées, de dénombrer les actions de communication. Les superficies cultivées (en m²) correspondent à l'indicateur de réalisation pour les projets Good Food, tout comme la superficie des plantations (en m²) et le pourcentage d'espèces indigènes plantées représentent les indicateurs de réalisation pour les projets Nature et Biodiversité.

A ce stade, nous pouvons déjà souligner certaines difficultés liées à la dispersion importante entre projets qui, pour certains, ne dénombrent qu'une seule activité alors qu'à l'autre extrémité, un projet peut avoir réalisé 24 activités avec du public. De nouveau, il convient de considérer ces indicateurs comme les éléments d'un panorama d'informations, de données permettant de renseigner sur le projet. Les dimensions de résultats et d'impacts étant pour nous bien plus critiques dans une approche en évaluation de la performance.

2.2.6 Résultats

Les réalisations délivrent une série de résultats, qu'il s'agisse du nombre de partenariats par projet abouti, du nombre de personnes touchées par une activité/démarche de communication, du nombre de personnes ayant participé aux activités grand public/à public restreint.



On peut également reprendre ici une série d'indicateurs de résultat en lien avec certaines thématiques.

Qu'il s'agisse de la quantité de nourriture produite (en kg/an) ou encore de la quantité d'inventus redistribuée (en kg/an) pour ce qui concerne les projets Good Food.

Pour les projets ressources et déchets, les résultats sont mesurés sur base du type et de la quantité de déchets évités (en kg/an).

Au niveau des composts collectifs, la quantité de déchets organiques traités (en kg/an) représente l'indicateur de résultat.

2.2.7 Impacts

Enfin, il convient également de faire le lien entre les résultats issus directement des réalisations, et les impacts, à savoir la pérennisation des effets, des changements sur la situation initiale, sur les *Besoins*.

Cette dimension est souvent complexe à opérationnaliser, du fait notamment des facteurs externes qui peuvent influencer les paramètres permettant d'évaluer ces impacts.

En lien avec les indicateurs actuellement mis en place, on peut citer la question de la pérennité du projet initial et la poursuite de l'implication du groupe porteur toujours actif, ce au-delà d'une période d'un an après la fin du subside. L'évolution du nombre de personnes du groupe porteur entre le début et la fin du projet pourrait également être convoquée sur cette question.

On peut également citer la question de l'autonomie financière, la capacité du projet, au-delà des moyens d'amorçage, à poursuivre son action sur base de moyens propres.

Sur une série de projets, la question de l'impact sur les personnes touchées par les activités, leur changement effectif de comportement paraît également révélateur des impacts effectifs. Précisons toutefois déjà que cette dimension est souvent relativement complexe à évaluer, à tout le moins quant à la corrélation possible entre les évolutions et l'impact d'un projet.



2.3 Plan d'analyse

Un plan d'analyse a été élaboré afin d'établir, pour chaque dimension d'évaluation, les principales questions évaluatives ainsi que les indicateurs associés.

Ce plan d'analyse constitue, tout comme le modèle de logique d'intervention ci-avant, tant la structure ayant servi pour réaliser l'évaluation dans le cadre de la présente mission qu'une première proposition pour structurer le futur travail d'évaluation. Pour certaines thématiques pour lesquelles les données actuelles sont trop parcellaires (Energie, Mobilité, Propreté), la réflexion est développée au niveau des conclusions.

Pour une série de questions évaluatives, il n'a pas toujours été possible de renseigner les indicateurs proposés faute de données disponibles à ce stade. Il convient donc de considérer le Plan d'analyse ci-après comme la structure proposée, alors que la partie relative au Jugement évaluatif se focalise sur les indicateurs qui ont pu être renseignés vu la disponibilité actuelles des données.

Toujours en guise d'introduction à l'évaluation proprement dite, nous insistons sur le fait que toutes les dimensions qualitatives prises en considération dans la validation des projets et leur suivi, ne sont pas systématiquement reprises ici.

Il convient de ne pas considérer cette approche comme une volonté de déconsidérer les autres critères/indicateurs alimentés de façon spécifique au niveau des différentes approches/thématiques.

Au-delà de l'approche normée en évaluation que nous essayons de structurer ici, il reste évidemment des marges pour accompagner, évaluer, orienter les projets de façon qualitative et très spécifique.

Cela dit, la structure proposée ici doit permettre d'intégrer, à terme, la plupart des informations collectées/établies en lien avec la mise en œuvre des projets

Ce plan d'analyse a été établi au départ du référentiel posé par la reconstitution de la logique d'intervention et porte sur la relation entre ces différentes dimensions, qu'il s'agisse de la cohérence, de l'efficacité, de l'efficacités ou encore de la durabilité. Pour rappel, la dimension de pertinence entre les objectifs définis et les besoins n'a pas été développée à ce stade vu l'absence de définition des besoins.

En termes de présentation des éléments, nous reprenons tout d'abord un bref rappel quant à la compréhension de chaque dimension d'évaluation. Nous développons ensuite les différentes questions évaluatives (en italique et en gras) ainsi que les éléments relatifs aux indicateurs associés.

2.3.1 **Cohérence**

Pour rappel, il s'agit ici de mettre en regard les moyens mobilisés avec les activités effectivement mises en œuvre.

Dans quelle mesure le dispositif permet-il la mise en œuvre de projets ?

Indicateur : nombre de projets mis en œuvre et son évolution dans le temps.

L'appel à projets permet-il la mise en œuvre de projets diversifiés ?

Indicateurs : diversité des projets mis en œuvre tant sur le plan des thématiques que de la couverture géographique du territoire régional



Quels sont les moyens budgétaires mobilisés pour les projets ?

Indicateur : budget moyen alloué aux projets et dispersion en ventilant les différents types de budget par thématique.

Dans quelle mesure les budgets disponibles permettent-ils de répondre aux « besoins » exprimés via les dépôts de projets ?

Indicateur : ratios entre les budgets demandés, octroyés et effectivement utilisés.

Quels sont les moyens mis en œuvre par les projets en regard des moyens octroyés au projet ?

Indicateur : différents ratios entre les moyens propres au projet (nombre d'heures de bénévolat, autres sources de financement, nombre de porteurs, ...) et les moyens octroyés par la Région dans le cadre du dispositif.

2.3.2 Efficience

Au niveau de l'efficience, il s'agit d'évaluer la relation entre les moyens effectivement mobilisés et les réalisations/résultats effectifs.

Dans quelle mesure les moyens budgétaires utilisés permettent-ils l'organisation d'activités au niveau des projets mis en œuvre ?

Indicateur(s) : ratio entre les moyens budgétaires utilisés par chaque projet et le nombre d'activités organisées et leur ampleur

Dans quelle mesure les moyens propres aux projets permettent-ils l'organisation d'activités au niveau des projets mis en œuvre ?

Indicateur(s) : ratio entre les moyens propres (nombre d'heures de bénévolat, autres sources de financement, nombre de porteurs, ...) et le nombre d'activités organisées et leur ampleur

Dans quelle mesure les moyens budgétaires utilisés permettent-ils l'obtention de résultats par les projets mis en œuvre ?

Indicateur(s) : ratio entre les moyens budgétaires utilisés par chaque projet et les indicateurs de résultat (nombre de personnes touchées par les activités et indicateurs thématiques)

Dans quelle mesure les moyens propres aux projets permettent-ils l'obtention de résultats par les projets mis en œuvre ?

Indicateur(s) : ratio entre les moyens propres (nombre d'heures de bénévolat, autres sources de financement, nombre de porteurs, ...) et les indicateurs de résultat (nombre de personnes touchées par les activités et indicateurs thématiques)



2.3.3 Efficacité

Il s'agit ici d'évaluer la relation entre les activités mises en œuvre, les réalisations et les résultats obtenus.

Dans quelle mesure, les activités mises en œuvre permettent-elles la concrétisation en réalisations effectives ?

Indicateur(s) : nombre d'activités grand public, nombre d'activités à public restreint, nombre d'actions de communication

Les projets bénéficiant d'un accompagnement (tenue de rencontres) et/ou d'une expertise obtiennent-ils de meilleurs résultats ?

Indicateur(s) : relation entre le nombre d'accompagnements/d'expertise par projet et les résultats obtenus

Les formations thématiques sont-elles perçues comme pertinentes ?

Indicateur(s) : nombre de formations thématiques organisées, nombre de personnes formées et résultats de l'évaluation par les participants

Les outils établis et mis à disposition des porteurs de projets sont-ils perçus comme pertinents ?

Indicateur(s) : nombre d'outils établis, mobilisation des outils (ex. : taux de visite/téléchargement sur la page du site), résultats de l'évaluation par les (non-)utilisateurs de ces outils

2.3.4 Durabilité

Dernière dimension, la durabilité doit permettre d'évaluer les impacts effectifs des projets sur la situation initiale (les Besoins), ou plutôt en l'occurrence sur les objectifs.

Nous présentons donc, ci-après, les questions évaluatives et les indicateurs associés, en lien avec les trois principaux objectifs spécifiques définis, à savoir :

- Développer une dynamique citoyenne
- Avoir un impact positif sur l'environnement
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie du quartier

2.3.4.1 Développer une dynamique citoyenne

Les projets mis en œuvre permettent-ils le développement d'une dynamique citoyenne ?

Indicateur(s) : évolution du nombre de personnes des groupes porteur entre le début et le rapport d'activité, pourcentage de projets qui vont se poursuivre (déclaratif) / se poursuivent (constat effectif), pourcentage de projets avec une autonomie (notion d'effet levier pour l'obtention de moyens financiers – autres financeurs – et humains – mobilisation citoyenne via le bénévolat et la mise à disposition de ressources).



2.3.4.2 Avoir un impact positif sur l'environnement

Concernant cet objectif, l'approche par thématique doit être mobilisée. Selon l'enjeu thématique, les questions évaluatives et indicateurs associés doivent être déclinés, raison pour laquelle nous présentons les éléments ci-dessous, thématique par thématique

Comme nous le développons au niveau des conclusions, il conviendrait, en lien avec les enjeux redéfinis dans le cadre de la refonte du dispositif pour 2023, d'établir des indicateurs permettant, de façon plus précise, de renseigner l'impact sur la réduction des émissions de CO2. Cet enjeu apparaît en effet comme à la fois central et transversal aux thématiques.

Good Food: améliorer l'accessibilité à l'alimentation durable pour tous

Dans quelle mesure les projets ont-ils participé au développement de l'autoproduction ?

Indicateur(s) : superficies cultivées (en m²), quantité de nourriture produite (en kg/an), quantité d'inventus redistribuée (en kg/an)

Les projets ont-ils permis d'impacter les comportements de citoyens dans leur diversité ?

Indicateur(s) : évaluation auprès (d'un échantillon) de participants aux activités de l'évolution (ou non) de leur comportement en termes d'alimentation, ce en caractérisant leur diversité (âge, genre, profil socio-économique, nationalité/origines, ...)

Ressources et déchets: participer à l'effort de réduction de la production de déchets

Quelle amélioration peut-on observer quant à la diminution du volume global de déchets produits par les participants aux projets ? (Zéro déchets)

Indicateur(s) : évolution de la quantité de déchets produite entre le démarrage et la fin du projet (voire au-delà), caractériser avec les participants – au démarrage et à la fin du projet – les volumes qu'ils produisent en kg/an/membre du ménage pour les différentes fractions (via par exemple une estimation du nombre de sacs blancs, bleus, conteneurs biodéchets mis à rue/semaine => par an)

Les projets permettent-ils de développer les pratiques de compostage des déchets organiques ? (Compost)

Indicateur(s) : nombre de ménages qui utilisent le compost du projet, quantité de déchets organiques traitée (en kg/an)

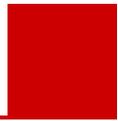
Les projets participent-ils à l'amélioration de la propreté publique dans leur zone d'action ? (Propreté)

Indicateur(s) : évaluation, par les porteurs du projet (et à terme si possible un échantillon de citoyen), de l'évolution de la propreté de leur quartier. Lien avec études menées par ailleurs (ex. : stratégie Clean.Brussels)

Nature et biodiversité

Les projets permettent-ils de préserver le plus de végétation et de biodiversité possible ?

Indicateur(s) : superficie des plantations (en m²), pourcentage d'espèces indigènes plantées (en %)



2.3.4.3 Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie du quartier

Dans quelle mesure les projets du dispositif contribuent-ils ou ont-ils contribué à l'amélioration du cadre de vie du quartier ?

Indicateur(s) : résultats de l'évaluation par les porteurs de projet via une enquête et lien, à terme, avec des enquêtes/diagnostics réalisés par ailleurs sur cette question

Les projets permettent-il l'établissement de partenariats entre projets/initiatives au sein du quartier (ex. : mutualisation de ressources)?

Indicateur(s) : données renseignées dans les rapports et résultats de l'évaluation par les porteurs de projet via une enquête



2.4 Jugement évaluatif

2.4.1 Cohérence

Dans quelle mesure le dispositif permet-il la mise en œuvre de projets ?

Indicateur : nombre de projets mis en œuvre et son évolution dans le temps.

Il importe de répondre à cette première question, car l'organisation d'appels à projets ne conduit pas toujours à la mise en œuvre de projets de façon effective, ou alors parfois dans des proportions réduites.

Sur la période allant de 2016 à 2021, nous avons recensé 419 projets déposés dont 49 n'ont pas été retenus. Concernant les projets refusés, on les retrouve principalement en 2016 (43% du total des projets déposés cette année-là) et au niveau de Good Food (57% du total des projets non retenus)

A l'exception de l'année 2020 durant laquelle la crise sanitaire s'est déclenchée, le nombre de projets retenus est relativement stable, se situant entre 59 projets en 2018 et 89 projets en 2019, avec une moyenne (hors 2020) de 72 projets retenus/an.

On peut donc souligner ici l'importance du dispositif en termes de volume de projets retenus annuellement.

Quant à la mise en œuvre effective des projets retenus, nous pouvons souligner ici le très faible taux (quasi nul) de projets retenus pour lesquels le budget n'a pas été effectivement octroyé.

L'appel à projets permet-il la mise en œuvre de projets diversifiés ?

Indicateurs : diversité des projets mis en œuvre tant sur le plan des thématiques que de la couverture géographique du territoire régional

Parmi le total de 370 projets retenus, on retrouve principalement des projets Good Food (43%), des projets QDC (15%) puis des projets de Compost collectifs (14%) et de Nature et Biodiversité (14%).

Au niveau des autres thématiques, seuls les projets Zéro Waste représentent encore 8% des projets, les autres thématiques (Mobilité, Propreté, Energie) ne représentent qu'un peu plus de 0% à 2% des projets. Un des facteurs explicatifs étant qu'on ne retrouve des projets sur ces thématiques que récemment, à savoir 2019 pour Energie, et seulement depuis 2021 pour Mobilité et Propreté.

Tableau 1 - Nombre de projets entre 2016 et 2021

Thématique	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total général	% du total
Mobilité						8	8	2%
Composts collectifs	15	13	8	7		10	53	14%
GoodFood	29	38	19	42	9	22	159	43%
Nature		14	11	14		12	51	14%
NRJ				1			1	0%
Propreté publique						6	6	2%
PSM			4	2			6	2%
QDC	10	7	10	14		14	55	15%
Zéro Waste	7	5	7	8		3	30	8%

Par rapport à la diversité des thématiques potentielles, on peut donc indiquer qu'il existe une diversité au niveau de l'ensemble des projets retenus, en soulignant toutefois la nécessité de veiller à dynamiser



certaines thématiques à partir du moment où elles ont toutes été identifiées comme opportunes à mettre en œuvre.

On notera que la question de la mobilisation sur certaines thématiques peut représenter un obstacle, d'une part, et que le nombre de projets ne doit pas (ne peut) être équivalent entre certaines thématiques, ce en lien l'ampleur/l'ambition du projet et avec la facilité/difficulté de mise en œuvre. On pense notamment aux projets de Mobilité qui nécessite souvent l'implication et l'accord de la commune, dimension souvent complexe à rencontrer.

Nous pouvons également mentionner ici certaines données de sortie de l'enquête réalisée en 2022 auprès des porteurs de QDC. Il en ressort que les thématiques les plus abordées à travers les projets des QDC sont Nature et biodiversité (76%), Compost collectif (68%), Alimentation durable (54%). Les thèmes moins abordés sont la Santé (7%), la Propreté publique (21%), l'Eau (22%) et l'Energie (24%).

Au niveau de la répartition sur le territoire régional, nous rappelons tout d'abord qu'aucun objectif n'a été fixé. Il convient donc d'analyser ici la répartition entre les différentes communes de façon globale.

Avec 15% des projets retenus entre 2016 et 2021, la commune de Forest représente la commune avec le nombre le plus important de projets. La commune d'Ixelles suit avec 10%. Entre 7% et 8% des projets se situent sur les communes de Molenbeek-Saint-Jean, Bruxelles, Anderlecht, Schaerbeek, Uccle et Woluwe-Saint-Lambert. Suivent les communes de Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Pierre et Auderghem avec 5 à 6% des projets. L'ensemble des autres communes se situent entre 1 et 3%, avec Saint-Josse-ten-Noode qui ferme la marche avec seulement un projet retenu entre 2016 et 2021.

On peut donc souligner que les projets se répartissent sur les différentes parties du territoire régional, même ce n'est pas de façon homogène.

En lien avec la volonté, dans le cadre de la refonte du dispositif, de renforcer le travail avec les communes, il pourrait être opportun d'analyser le portefeuille de projets de chaque commune et de le contraster avec les autres communes afin d'instaurer le dialogue avec chaque commune quant à ses spécificités, quant à ses besoins.

Quels sont les moyens budgétaires mobilisés pour les projets ?

Indicateur : budget moyen alloué aux projets et dispersion en ventilant les différents types de budget.

Il nous paraît important de disposer d'une vue claire quant à l'affectation entre les différents projets des moyens budgétaires propres au dispositif.

Sur ce plan, les données qui ont pu être exploitées n'étaient ventilées par projet que pour ce qui concerne les budgets de Subside, à savoir les moyens octroyés aux projets pour couvrir certaines de leurs dépenses. Il n'a ainsi pas été possible d'analyser la répartition des budgets relatifs à l'accompagnement des projets par des coaches professionnels, ou à l'utilisation par certains projets de leur droit de tirage en termes de formations.

A terme, il nous semblerait important de pouvoir disposer d'une vision analytique globale quant à l'affectation des budgets entre projets lorsque les moyens sont spécifiquement alloués à tel ou tel projet en particulier. Certains budgets sont par contre clairement affectés à la gestion globale et transversale, et doit donc, jusqu'à preuve du contraire, être répartie de façon homogène entre projets.

Nous avons toutefois réalisé un exercice de répartition des budgets Marché, Subside et Participatif affectés aux différentes thématiques, ce via une simple division par le nombre de projets sur la thématique correspondante.



Tableau 2 - Moyenne annuelle 2017-2019 des budgets totaux par thématique

Thématique	Marché	Subside	Participatif	Total
Good Food	218.333 €	83.213 €	23.328 €	321.811 €
Zéro waste	3.333 €	14.855 €	7.663 €	25.851 €
Composts collectifs	10.333 €	18.141 €	5.613 €	34.088 €
Nature et Biodiversité	35.000 €	35.623 €	19.342 €	89.965 €
Mobilité	- €	- €	1.911 €	1.593 €
Energie	- €	1.000 €	67 €	1.000 €
Propreté	- €	- €	8.895 €	7.606 €
Eau	- €	- €	557 €	557 €
Multithématique	- €	- €	3.199 €	1.708 €
QDC	331.667 €	121.333 €	84.630 €	516.502 €
Totaux	598.667 €	274.165 €	155.204 €	1.000.680 €
%	60%	27%	16%	100%

On constate que la moyenne par projet est assez hétérogène, passant d'une moyenne de 3.361 euros pour les Composts collectifs à une moyenne de 9.966 euros au niveau des projets Good Food. Entre ces deux extrêmes, on retrouve les projets Nature et biodiversité avec 6.931 euros en moyenne, et les projets Zéro Waste avec 3.828 euros en moyenne.

Tableau 3 - Budget total moyen par projet

Thématique	2017	2018	2019	Moyenne 2017/2019
Composts collectifs	4.925 €	2.139 €	3.018 €	3.361 €
GoodFood	6.813 €	15.047 €	8.037 €	9.966 €
Nature	6.767 €	7.073 €	6.954 €	6.931 €
Energie			3.000 €	3.000 €
Zéro Waste	3.574 €	3.608 €	4.304 €	3.828 €

Si pour la part du budget Subside, les montants sont relativement comparables, dû notamment au montant maximum comparable pour la plupart des projets, les différences constatées proviennent principalement des moyens en termes d'accompagnement et de la répartition des budgets participatifs. Vu que ces derniers sont affectés en lien avec une dimension spécifique mise en œuvre, il nous est apparu opportun d'analyser de façon spécifique les budgets d'accompagnement (*Marché*), ce qui nous a permis de constater des différences encore plus importantes entre les 667 euros par



projet Zéro Waste ou les 795 euros par projet Composts collectifs, d'une part, et les 6.872 euros par projet Good Food. Les projets Nature et biodiversité disposant quant à eux en moyenne de 2.727 euros sur ce plan.

Dans quelle mesure les budgets disponibles permettent-ils de répondre aux « besoins » exprimés via les dépôts de projets ?

Indicateur : ratios entre les budgets demandés, octroyés et effectivement utilisés.

Concernant cet indicateur, il faut tout d'abord souligner le fait que la donnée relative à l'utilisation effective des budgets octroyés par les projets n'est que très rarement reprise dans les bases de données que nous avons exploitées. Il conviendrait à l'avenir de le faire afin de pouvoir exploiter la donnée relative aux budgets effectivement consommés par les projets.

Comme indiqué plus haut, 88% des projets déposés ont été retenus sur la période 2016-2021.

Sur le plan budgétaire, les budgets demandés pour les projets non-retenus représentent 7% du total du budget demandé.

Concernant les projets retenus, le pourcentage de budget demandé qui n'a pas été octroyé est également de 7% du total octroyé.

Ces chiffres démontrent que le différentiel entre les moyens mobilisés dans le cadre du dispositif et les besoins exprimés par les porteurs de projets est relativement faible, a fortiori vu que les motivations avancées pour ne pas retenir un projet ou ne financer qu'une partie des budgets demandés, ne correspondent majoritairement pas à un problème de limitation budgétaire.

De surcroît, il ressort des échanges avec les responsables du dispositif que la situation actuelle correspond plutôt à un déficit de projets éligibles et de qualité qu'à un manque de budget disponible.

Quels sont les moyens mis en œuvre par les projets en regard des moyens octroyés au projet ?

Indicateur : différents ratios entre les moyens propres au projet (nombre d'heures de bénévolat, autres sources de financement, nombre de porteurs, ...) et les moyens octroyés par la Région dans le cadre du dispositif.

En considérant l'ensemble des budgets mobilisés (Marché, Subside, Participatif), chaque projet reçoit en moyenne 5.417 euros de moyens octroyés par la Région dans le cadre du dispositif.

Pour les 50% de projets qui renseignent la donnée, le nombre moyen d'heures bénévole estimée est de 300 heures. En mettant ces deux données en regard l'une de l'autre, nous arrivons à 18 euros de moyens publics mobilisés par heure de bénévolat.

Toujours sur cette question du temps consacré par les porteurs, il est intéressant d'exploiter ici une des données de sortie de l'enquête réalisée auprès des porteurs projets, à savoir que les répondants indiquent disposer en moyenne de 5h17 de temps libre disponible par semaine.

Quant au nombre moyen de porteurs de projets, il est de 15 porteurs. Nous pouvons dès lors indiquer ici qu'il y a en moyenne un porteur de projet pour 361 euros d'argent public mobilisé.

Ces données nous permettent d'indiquer qu'il y a bien une quote-part assumée par les projets eux-mêmes en termes de mobilisation de moyens propres, et que ces derniers paraissent relativement proportionnés par rapport aux moyens publics mobilisés.



2.4.2 Efficience

Dans quelle mesure les moyens budgétaires utilisés permettent-ils l'organisation d'activités au niveau des projets mis en œuvre ?

Indicateur(s) : ratio entre les moyens budgétaires utilisés par chaque projet et le nombre d'activités organisées et leur ampleur

Partant toujours du montant moyen global utilisé par chaque projet, à savoir 5.417 euros, nous pouvons indiquer ici, que les projets qui renseignent des activités en organisent en moyenne 12 (8 en public restreint et 4 grand public). On arrive ainsi à une moyenne de 451 euros de moyens publics mobilisés par activité.

Nous pouvons indiquer qu'il s'agit là de ratios relativement maîtrisés en termes d'efficience.

Dans quelle mesure les moyens propres aux projets permettent-ils l'organisation d'activités au niveau des projets mis en œuvre ?

Indicateur(s) : ratio entre les moyens propres (nombre d'heures de bénévolat, autres sources de financement, nombre de porteurs, ...) et le nombre d'activités organisées et leur ampleur

Nous basant de nouveau ici sur les heures de bénévole lorsqu'elles sont déclarées et sur le nombre de porteurs, nous pouvons ramener ces données au nombre moyen d'activités organisées, et indiquer que pour une activité organisée, on identifie une moyenne de 25 heures de bénévolat et 1,25 porteur de projet.

Dans quelle mesure les moyens budgétaires utilisés permettent-ils l'obtention de résultats par les projets mis en œuvre ?

Indicateur(s) : ratio entre les moyens budgétaires utilisés par chaque projet et les indicateurs de résultat (nombre de personnes touchées par les activités et indicateurs thématiques)

Avant de répondre à cette question au niveau des différentes thématiques, nous pouvons indiquer que le nombre moyen de personnes touchées par les projets est de 449 personnes, soit 37 personnes par événement organisé. Le budget moyen par personne touchée est donc de 12 euros, ce montant pouvant descendre à 4,4 euros pour ce qui concerne le nombre moyen de personnes touchées par les opérations de communication.

En termes d'efficience, il conviendrait de relier ce montant à l'impact effectif sur les participants aux activités/personnes touchées par les actions de communication, dimension très complexe à approcher à ce stade. Nous pouvons toutefois indiquer qu'une forte proportion de personnes touchées le sont via des événements grand public, ce qui tend plutôt à considérer un montant relativement élevé de moyens mobilisés par personne touchée.

Dans le cadre d'une approche par thématique à présent, nous pouvons évaluer la situation de la façon suivante.

Au niveau des projets Good Food et plus particulièrement des potagers, le coût moyen par citoyen touché (sur base du Subside octroyé aux projets) est de 40 euros. Quant au coût moyen par m² cultivé, nous arrivons à un coût moyen de plus ou moins 110 euros/m².

Concernant les projets avec une production renseignée, la moyenne par projet est de 300kg/an. Sachant que les projets Good Food consomment en moyenne 9.966 euros, on peut indiquer ici que pour une production d'un kg, 33 euros de moyens publics sont mobilisés.



Au niveau des projets Nature et Biodiversité, on peut rappeler que le budget moyen global par projet est de 6.931 euros. Lorsque l'on analyse les données relatives aux superficies plantées, on arrive à une moyenne de 91 m² par projet, soit 845 euros par m² de superficie plantée.

Pour les projets Zéro Waste, les données relatives à la réduction effective de déchets produits par les personnes impliquées/touchées par les projets ne sont à ce stade pas disponibles, raison pour laquelle il n'est pas possible d'établir une donnée quant à l'efficacité sur ce plan, si ce n'est en renvoyant aux ratios présentés plus haut en termes de public touché par les activités.

De même au niveau des autres thématiques, l'absence d'indicateurs permettant de renseigner les résultats directs – si ce n'est via l'exploitation du résultat de l'enquête réalisée auprès des porteurs de projets, ce que nous faisons plus bas, ne permet pas d'établir ici un jugement évaluatif spécifique.

Sur base de l'ensemble de ces éléments, nous pouvons indiquer une absence d'efficacité quant aux résultats obtenus en regard des moyens mobilisés. Autant il était possible d'évaluer relativement positivement les ratios entre les moyens octroyés par la Région et tant les moyens propres aux projets que les activités mises en œuvre, autant les résultats de ces activités ne paraissent pas à la hauteur des moyens mobilisés.

Dans quelle mesure les moyens propres aux projets permettent-ils l'obtention de résultats par les projets mis en œuvre ?

Indicateur(s) : ratio entre les moyens propres (nombre d'heures de bénévolat, autres sources de financement, nombre de porteurs, ...) et les indicateurs de résultat (nombre de personnes touchées par les activités et indicateurs thématiques)

Concernant cette question évaluative, il s'agirait de pouvoir à l'avenir disposer de l'information quant aux autres sources de financement propres aux projets. Il s'agirait en effet de voir dans quelle mesure les moyens octroyés par la Région représentent un budget d'amorçage et/ou un budget additionnel par rapport à d'autres financements.

Ceci posé, vu les constats opérés quant au rapport entre les résultats obtenus et les moyens publics octroyés, le fait qu'il pourrait s'agir de compléter les moyens octroyés par la Région par d'autres financements ne saurait conduire qu'à une détérioration de l'efficacité.

2.4.3 Efficacité

Dans quelle mesure, les activités mises en œuvre permettent-elles la concrétisation en réalisations effectives ?

Indicateur(s) : nombre d'activités grand public, nombre d'activités à public restreint, nombre d'actions de communication

Le fait d'organiser un événement (Activités) ne garantit pas automatiquement une participation effective (Réalizations). Il convient donc ici d'établir le lien entre les activités organisées et le nombre de participants.

En moyenne, le nombre de participants aux activités public restreint des projets est de 79 personnes. On notera une grande dispersion entre des projets qui touchent via ces activités très peu de personnes (5 à 6 personnes) et d'autres qui touchent jusqu'à 300/400 personnes. Si on exclut ces quelques cas extrêmes, la moyenne de 79 peut être considérée comme représentative de la situation pour la plupart des projets.



Concernant le nombre de participants aux activités grand public, il est de 477 personnes par projet. La dispersion étant ici encore bien plus forte, avec des extrêmes allant d'une dizaine de personnes à plusieurs milliers.

Cette situation de forte dispersion peut renvoyer à la diversité tant des activités que des capacités de mobilisation, elles peuvent également éveiller une question quant à la robustesse des modalités de comptage des personnes touchées par ces activités grand public.

Au niveau des actions de communication, la moyenne des personnes touchées par les actions mises en œuvre par un projet est de 1.219 personnes, avec de nouveau une dispersion importante selon le projet.

Il ressort de ces différentes données que les activités mises en œuvre permettent effectivement de toucher/impliquer du public. On peut considérer que les activités rencontrent un certain succès en termes de participation.

Les projets bénéficiant d'un accompagnement (tenue de rencontres) et/ou d'une expertise obtiennent-ils de meilleurs résultats ?

Indicateur(s) : relation entre le nombre d'accompagnements/d'expertises par projet et les résultats obtenus

A la lecture du rapport de Mission d'assistance à l'accompagnement du dispositif pour la période 2019-2022, on note que 24 demandes d'expertises ont abouti à une intervention auprès des collectifs sur cette période.

Ce nombre est relativement restreint puisqu'il conduit à une moyenne de 6 expertises par an pour une moyenne annuelle de 72 projets en cours. Le rapport souligne d'ailleurs que le budget a été sous-utilisé chaque année.

En analysant la liste des interventions, on constate qu'elles concernent très majoritairement des projets Good Food ou Nature et Biodiversité. On constate également qu'au minimum deux projets ont bénéficié de deux expertises différentes sur cette période de trois ans. De la même manière, les projets Good Food en production (19) et en Potagers collectifs (42) représentent 78% des projets ayant bénéficié d'un accompagnement, le solde étant représenté exclusivement par les projets Zéro Waste (17).

Notons enfin que certaines enquêtes auprès des porteurs de projet, notamment au niveau Good Food, ont fait ressortir l'intérêt de ceux-ci pour les expertises techniques et les formations. De son côté, l'enquête auprès des porteurs de projets QDC a fait ressortir que 93% des répondants évaluent positivement l'apport des coachs, les réponses négatives étant formulées au niveau des QDC créés entre 2008-2012 et, dans une moindre mesure, au niveau de ceux créés entre 2019 et 2021.

Les formations thématiques sont-elles perçues comme pertinentes ?

Indicateur(s) : nombre de formations thématiques organisées, nombre de personnes formées et résultats de l'évaluation par les participants

Pour répondre à cette question évaluative, nous nous appuyons à nouveau sur le rapport de Mission d'assistance à l'accompagnement du dispositif pour la période 2019-2022.



On peut y lire que « Dans le cadre de l'appel à projets *Inspirons le Quartier*, une première vague de 7 formations collectives a été proposée aux porteurs de projet (de mars à juillet 2019) pour leur permettre d'acquérir des compétences supplémentaires dans différents domaines. Force a été de constater que certaines formations ont dû être annulées par manque de participants, d'autres ont réuni un nombre très limité de personnes. »

Les enquêtes réalisées auprès des coachs et des porteurs de projets ont fait ressortir certains constats, notamment le fait que les porteurs de projets sont fort sollicités et manquent de temps, que certaines formations pouvaient représenter des doublons par rapport au contenu de leur accompagnement, et qu'il conviendrait de veiller à garantir une diffusion optimale de l'information par rapport au programme de formations. Il apparaît également opportun de s'appuyer sur les besoins exprimés par les porteurs de projets afin de construire le programme de formation.

Les outils établis et mis à disposition des porteurs de projets sont-ils perçus comme pertinents ?

Indicateur(s) : nombre d'outils établis, mobilisation des outils (ex. : taux de visite/téléchargement sur la page du site), résultats de l'évaluation par les (non-)utilisateurs de ces outils

En réponse à cette question évaluative, et toujours en exploitant ici le contenu du rapport de Mission d'assistance à l'accompagnement du dispositif pour la période 2019-2022, nous pouvons indiquer que le temps consacré à ces outils par le prestataire en charge a principalement porté sur le fait de disposer d'un site Internet ILQ opérationnel pour la période de lancement de l'appel à projets 2019.

On constate ainsi que le temps mobilisé pour les périodes de lancement pénalisent sans doute le développement d'autres outils. Sans disposer ici d'une évaluation de la pertinence des outils par les porteurs de projets, il ressort de l'analyse que les outils mis à disposition (gestion de groupe, gestion de projets, ...) sont trop peu valorisés et exploités.



2.4.4 Durabilité

La dimension de durabilité doit permettre d'évaluer les impacts effectifs des projets sur la situation initiale (les Besoins), ou plutôt en l'occurrence sur les objectifs. Nous présentons, ci-après, les questions évaluatives et les indicateurs associés, en lien avec les trois principaux objectifs spécifiques définis, à savoir :

- Développer une dynamique citoyenne
- Avoir un impact positif sur l'environnement
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie du quartier

2.4.4.1 Développer une dynamique citoyenne

Les projets mis en œuvre permettent-ils le développement d'une dynamique citoyenne ?

Indicateur(s) : évolution du nombre de personnes des groupes porteur entre le début et le rapport d'activité, pourcentage de projets qui vont se poursuivre (déclaratif) / se poursuivent (constat effectif), pourcentage de projets avec une autonomie (notion d'effet levier pour l'obtention de moyens financiers – autres financeurs – et humains – mobilisation citoyenne via le bénévolat et la mise à disposition de ressources).

Concernant les données relatives aux porteurs de projet et aux personnes impliquées au niveau du projet, on peut indiquer que les projets pour lesquels nous disposons de l'information, on obtient une moyenne de 6 porteurs de projet (en fin de période de subventionnement/d'accompagnement) et une moyenne de 15 personnes impliquées dans le groupe.

En lien avec cette question évaluative relative à la dynamique citoyenne, il convient également de poser la question de la diversité, de l'inclusivité des projets.

Sans disposer d'une caractérisation exhaustive sur ce plan, nous pouvons utilement exploiter l'enquête menée auprès de 498 porteurs de projets en mars 2023.

Il est ainsi intéressant de relever la diversité des répondants en termes de genre (62% de femmes et 35% d'hommes), de tranche d'âge (40% de moins de 45 ans, 44% de 45 à 64 ans et 16% de 65 et +). Pour une série de critères tels que ceux-là, les porteurs de projets ayant répondu représentent globalement assez bien la répartition au niveau de l'ensemble de la population bruxelloise

Concernant le niveau d'instruction en revanche, 81% des répondants déclarent disposer d'un diplôme supérieur, alors qu'ils ne sont que 45% avec ce niveau pour l'ensemble de la population bruxelloise.

Seuls 18% indiquent que leur diplôme le plus élevé est au maximum un niveau de secondaire. De même, 75% des répondants se déclarent actifs alors qu'ils ne sont que 53% au niveau de l'ensemble de la population bruxelloise. On constate là une marge de manœuvre importante en matière d'inclusivité des projets concernant leur profil en termes de niveau de diplôme et de situation professionnelle.

Concernant la pérennisation des projets, il est à nouveau intéressant d'exploiter les données de sortie de l'enquête auprès d'un échantillon de porteurs de projets.

On note ainsi que 87% des projets pour lesquels les personnes ont participé à l'enquête existent toujours. De façon assez logique, plus le projet a débuté récemment, plus il est encore en cours, à savoir 100% des projets démarrés en 2022, 73% des projets démarrés en 2016-2017.



Toujours sur cette question de la pérennité, 79% des répondants de projets encore en cours estiment qu'ils vont perdurer (47% en sont certains). Pour un quart d'entre eux en raison de la forte implication des habitants et du fait que les participants au groupe souhaitent vraiment que cela fonctionne.

Lorsque le projet n'existe plus (pour 8% des répondants), les raisons invoquées sont les suivantes :

- 43% d'entre eux en raison du manque de temps des participants du groupe pilote
- 38% parce que les objectifs ont été atteints
- 35% en raison du manque d'implication des personnes
- 20% en raison du manque de moyen humain
- 18% du manque de moyens financiers – du manque de soutien de la commune

On constate également que parmi les répondants :

- 70% sont toujours actifs dans le projet auquel ils ont pris part
- 16% ne participent plus mais le projet existe encore
- 8% ne participent plus et le projet n'existe plus
- 5% ne participent plus et ne savent pas si le projet existe encore

Certains résultats de l'enquête réalisée au niveau des QDC en 2022 peuvent, de la même manière, être convoqués ici.

On peut souligner que la majorité des personnes ayant répondu à ce sondage ont rejoint un QDC il y a entre 3 et 1 an (29%), suivi de ceux qui en font partie depuis plus de 10 ans (23%), puis de ceux qui ont rejoint il y a entre 3 et 5 ans (18%). Les personnes qui ont rejoint les QDC depuis un an sont celles qui sont le moins représentées parmi les répondants à cette enquête (9%).

Au niveau des personnes qui s'investissent depuis un an, 3 d'entre elles le font dans un quartier créé entre 2008-2012, 3 autres dans un quartier créé entre 2019-2021 et 1 dans un quartier existant depuis 2022. Les personnes s'engageant depuis quelques mois le font surtout dans des quartiers créés entre 2017 et 2022.

Exploitant à présent l'enquête réalisée auprès des porteurs de projets Good Food, ceux-ci indiquent de manière générale que les groupes porteurs connaissent un taux de renouvellement satisfaisant, les membres qui se sont mis en retrait étant remplacés par de nouveaux. Au moins 2/3 des membres du groupe porteur d'origine sont toujours actifs dans tous les groupes.

Plus de 90% des projets accompagnés qui ont répondu à l'enquête existent toujours à l'heure actuelle. La plupart d'entre eux se sont même développés, principalement à travers les items suivants : l'intégration de nouveaux membres au sein du groupe porteur, de nouveaux aménagements (compost, mare, surface de culture supplémentaire, nichoirs, haies, poulailler, serre, ruches, gestion de l'eau,,), l'augmentation du nombre de personnes touchées, le développement de nouveaux partenariats ou encore le renforcement des liens avec les communes.

Quant aux besoins identifiés au niveau des potagers collectifs pour assurer leur pérennité, la majorité souhaiterait bénéficier d'un coaching ponctuel et/ou de formations complémentaires au-delà de l'année et demie d'accompagnement. La mise en place d'un processus de recrutement pour remplacer les départs naturels du groupe, un soutien plus logistique ou matériel et l'utilisation du subside sur une durée plus longue qu'un an.

Enfin, nous pouvons à nouveau souligner l'intérêt de collecter, à terme, de l'information quant à l'effet levier potentiel des moyens affectés par la Région. Il ressort de certaines enquêtes auprès des



opérateurs que les projets n'auraient pas vu le jour et/ou ne se seraient pas poursuivis sans l'intervention régionale. Il importerait de savoir dans quelle mesure d'autres sources de financement ont pu être trouvées de façon à pérenniser le projet.

2.4.4.2 Avoir un impact positif sur l'environnement

Concernant cet objectif, l'approche par thématique doit être mobilisée.

Selon l'enjeu thématique, les questions évaluatives et indicateurs associés doivent être déclinés, raison pour laquelle nous présentons les éléments ci-dessous, thématique par thématique

Comme nous le développons au niveau des conclusions, il convient, en lien avec les enjeux redéfinis dans le cadre de la refonte du dispositif pour 2023, d'établir des indicateurs permettant, de façon plus précise, de renseigner l'impact sur la réduction des émissions de CO₂. Cet enjeu apparaît en effet comme transversal aux thématiques.

Good Food: améliorer l'accessibilité à l'alimentation durable pour tous

Dans quelle mesure les projets ont-ils participé au développement de l'autoproduction ?

Indicateur(s) : superficies cultivées (en m²), quantité de nourriture produite (en kg/an), quantité d'inventus redistribuée (en kg/an)

Au niveau des projets Good Food et plus particulièrement des potagers, on observe une moyenne de 207 m² cultivé par projet, ce avec des différences très importantes entre projets, passant de 5 m² à 2.400 m².

Concernant les projets avec une production renseignée, la moyenne par projet est de 300kg/an. Cette moyenne renferme à nouveau une très forte dispersion quant aux quantités produites par projet. On passe ainsi d'un minimum de 30kg à un maximum 573 kg/an.

Enfin, l'indicateur relatif à la quantité d'inventus redistribuée n'est pas renseigné à ce stade.

Sur cette question évaluative, la question des valeurs-cibles se posent à nouveau. Il conviendrait en effet de définir des attentes concernant ces m² et ces kg/an, ce afin de pouvoir objectiver la performance des projets.

Ces valeurs-cibles pourraient évoluer en lien avec les caractéristiques du projet, ce afin de ne pas survaloriser les grands projets par rapport aux projets plus confidentiels, ces derniers pouvant participer à un maillage et à une massification de l'autoproduction. Soulignons toutefois déjà ici la volonté affichée pour que les projets ne correspondent pas (plus) à une production anecdotique en termes de volume. Nous revenons ce point au niveau des conclusions.

Les projets ont-ils permis d'impacter les comportements de citoyens dans leur diversité ?

Indicateur(s) : évaluation auprès (d'un échantillon) de participants aux activités en les caractérisant leur diversité (âge, genre, profil socio-économique, nationalité/origines, ...)

Sur la question des comportements, l'information actuelle ne permet pas de disposer de données systématiques et objectives.

Au niveau de la diversité des citoyens impactés, il est ici possible d'exploiter les données de sortie de l'enquête menée auprès des porteurs de projets Good Food.



Dans le cadre de cette enquête, une question a été posée sur l'ouverture sur le quartier des projets. Il en ressort que 80% des projets accompagnés organisent régulièrement des activités tournées vers l'extérieur.

Plusieurs répondants ont également souligné l'intérêt en matière de lien social et de convivialité, vu la mixité que les projets favorisent entre générations et entre milieux socio-culturels.

Il conviendrait évidemment de pouvoir s'appuyer sur des données plus objectives à l'avenir quant aux profils des participants aux activités.

Nature et biodiversité

Les projets permettent-ils de préserver le plus de végétation et de biodiversité possible ?

Indicateur(s) : superficie des plantations (en m²), pourcentage d'espèces indigènes plantées (en %)

Au niveau des projets Nature et Biodiversité, l'analyse des données relatives aux superficies plantées conduit à une superficie moyenne par projet de 91 m² par projet. Sur cet indicateur, il n'y a pas de cible définie. On ne peut donc à ce stade qu'enregistrer ces superficies et partir du principe qu'il s'agit positivement de superficies préservées ou additionnelles.

Le deuxième indicateur correspond au pourcentage d'espèces indigènes plantées. Sur ce plan, l'objectif, la cible correspond à disposer de plus de 50% d'espèces indigènes plantées.

Lorsque l'on analyse les différents projets, on constate que 74% de ceux-ci atteignent l'objectif. Pour les autres, 17% se situent avec un pourcentage entre 20 et 50% et 9% entre 5 et 20%.

2.4.4.3 Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie du quartier

Dans quelle mesure les projets du dispositif contribuent-ils ou ont contribué à l'amélioration du cadre de vie du quartier ?

Indicateur(s) : résultats de l'évaluation par les porteurs de projet via une enquête

Concernant l'amélioration effective du cadre de vie, 52% des porteurs de projets ayant répondu à l'enquête répondent positivement une note sur 10 située entre 8 (28%), 9 (8%) et 10 (16%)

Les participants à des projets zéro déchets, propreté et énergie attribuent une note de contribution moins élevée que la moyenne.

Les participants à des projets Good Food et mobilité attribuent des notes de contribution relativement plus élevées.

Les participants à des projets nature et propreté attribuent une note de satisfaction à l'environnement du quartier du projet – avant son lancement – inférieure à 5/10. On peut ici établir un lien avec la question du diagnostic initial, du fait que ces projets s'inscriraient dans un contexte où des besoins sont identifiés de façon critique par les porteurs de projets.

Notons encore ici que ces mêmes participants à des projets nature et propreté attribuent encore après la réalisation du projet, une note de satisfaction à l'environnement du quartier du projet inférieure à la moyenne et juste au-dessus de 5/10 pour les projets propreté.

Pour l'ensemble des thématiques, la satisfaction globale des quartiers des projets après le lancement de leurs projets est de 7,12/10 (pour 5,84/10 avant) avec 49% des participants qui accordent une note de minimum 8/10 (21% avant le lancement)



Globalement, entre la situation avant et la situation après le projet, la satisfaction évolue donc de 22%.

Les participants aux projets zéro déchets et énergie sont ceux pour lesquels l'évolution de la satisfaction est la plus faible.

C'est à propos des aspects mobilité, sécurité routière et nuisances sonores que les notes de satisfaction n'ont quasi pas évolué et l'accès aux espaces verts ou la propreté qu'elles ont peu évolué.

Concernant l'amélioration de la vie du quartier de façon plus globale, plus de trois-quarts des participants estiment que le projet a amélioré la qualité sociale de la vie dans les quartiers (solidarité, entraide, inclusion, partage, cohésion sociale, échanges intergénérationnels) Pour trois-quarts des répondants, le cadre de vie l'environnement, la nature et la biodiversité en ont profité.

Les projets permettent-ils l'établissement de partenariats entre projets/initiatives au sein du quartier (ex. : mutualisation de ressources) ?

Indicateur(s) : nombre de partenariats au niveau de chaque projet, caractérisation des partenariats via à ce stade l'enquête réalisée au niveau des QDC

Concernant les données renseignées au niveau des projets, il convient tout d'abord de souligner à nouveau le nombre restreint de projets pour lesquels cette donnée est disponible.

On dénombre en moyenne un peu moins de 4 partenariats par projet, avec des projets qui n'en renseignent qu'un, et un projet en renseignant, à l'autre extrémité, jusqu'à 12.

Si une telle approche permet de conscientiser les porteurs de projets sur l'importance de cette dimension, il est clair que ce dénombrement ne suffit pas. Il convient en effet de travailler également sur la caractérisation de ces partenariats, notamment quant à leur plus-value.

Pour ce faire, nous pouvons exploiter certains résultats de l'enquête réalisée au niveau des QDC en 2022.

On y constate notamment que la majorité des partenariats se font avec la commune, les associations et les écoles du quartier, moins avec les organismes régionaux ou avec les entreprises locales.

Pour tous les groupes, les partenariats sont bénéfiques pour les projets, car ils apportent surtout un soutien à la mise en œuvre et plus de visibilité/communication. D'autres apports ont été renseignés tels que l'ouverture à de nouvelles opportunités pour enrichir le projet, la prise de conscience de la difficulté de mettre en œuvre des projets.

Parmi les groupes qui ont « tous leurs projets ambitieux », les partenariats principaux ont été : la commune (83%), les associations (83%), les entreprises locales (50%), les commerces de proximité (50%), les écoles (50%), les organismes régionaux (17%).

Pour les répondants qui ont indiqué avoir « une partie de projets ambitieux », leurs partenariats principaux étaient : la commune (86%), les écoles (63%), les associations (60%), les commerces de proximité (60%), les organismes régionaux (28%), d'autres partenaires (14%) et les entreprises locales (12%).



3 CONCLUSIONS

Vu l'ensemble des éléments qui précèdent, il convient à présent de développer une série de conclusions permettant de tirer les enseignements du travail d'évaluation et de poser les bases pour l'avenir.

Nous avons structuré ces conclusions en trois parties principales. Une première partie qui synthétise les données de sortie de l'évaluation. Une deuxième partie revenant sur l'importance d'une Logique d'intervention pour structurer le dispositif quant au fond. Une troisième et dernière partie portant sur le pilotage du dispositif.

3.1 Synthèse de l'évaluation

En premier lieu, il convient de souligner la capacité du dispositif à faire émerger des projets en nombre et avec une certaine diversité. Et si la situation semble d'une certaine manière se complexifier sur ce plan, avec certaines difficultés pour favoriser l'émergence de nouveaux projets de qualité, il convient de souligner cette dynamique historique au niveau du dispositif. L'impact de la crise sanitaire peut en partie expliquer des évolutions un peu erratiques sur ce plan.

Concernant la question de la diversité, nous identifions plusieurs points d'attention. Tout d'abord, l'émergence de (nouvelles) thématiques doit faire l'objet d'une attention particulière afin de valider l'opportunité d'intégrer, de façon structurelle, telle ou telle thématique dans le dispositif. Il convient notamment à notre sens de ne pas considérer l'absence d'un nombre satisfaisant de projets proposés comme le signal d'un déficit de communication. D'autres facteurs peuvent entrer en ligne de compte et il convient de pouvoir, le cas échéant, redéfinir le périmètre des thématiques à considérer de façon spécifique. Nous reviendrons sur cette question dans le focus thématique que nous réalisons un peu plus bas dans cette partie, ainsi qu'au niveau des conclusions relatives au pilotage du dispositif.

Toujours concernant la diversité des projets, la question de la répartition géographique doit être posée. Si aucun objectif, aucune priorité n'a été définie sur ce plan, la réalité de fait conduit à une certaine répartition. Notons que les projets actuellement retenus permettent d'intégrer, peu ou prou, l'ensemble des communes bruxelloises, ce qui peut être considéré comme le révélateur d'une démarche qui intéresse l'ensemble des réalités bruxelloises dans leur diversité.

Cela dit, il nous semble opportun de poser la question de la capacité du dispositif à mieux couvrir le territoire régional, ce en lien avec la volonté affichée clairement à présent de mobiliser des publics plus éloignés de projets citoyens. L'intensification prévue du travail avec les communes devrait concourir à un tel objectif. On peut ainsi imaginer une analyse annuelle des projets en cours, et plus largement des dynamiques citoyennes en cours sur le territoire de chaque commune, et utiliser ce diagnostic comme base de discussion avec chacune d'entre elles.

Sur le plan des moyens mis à disposition à présent, nous avons pu identifier des différences quant au budget total moyen affecté à tel ou tel type de projet, selon notamment sa catégorie thématique. Sur ce plan, il n'est pas toujours simple d'objectiver la situation, mais il conviendrait sans doute de poser la question de la justification de telles différences. Il peut notamment s'agir de thématiques prioritaires qui bénéficient de moyens complémentaires sur base de choix politiques, mais il peut également s'agir de situations liées à des historiques qu'il convient peut-être de revoir.

Notre évaluation conduit à considérer qu'il y a un relatif équilibre entre les moyens mobilisés par la Région dans le cadre de ce dispositif et les moyens mobilisés par les projets eux-mêmes (heures de



bénévolat, implication de porteurs, ...). De même, la relation entre les moyens régionaux et les activités mises en œuvre paraît équilibrée.

A contrario, l'analyse de l'efficacité au regard des résultats – lorsque ceux-ci sont documentés – conduit à estimer que le niveau de performance des projets est insuffisant. Sur ce plan, il convient de revoir les ambitions, notamment en définissant des valeurs-cibles pour une série d'indicateurs. Une telle approche conduira peut-être à revoir l'échelle territoriale à laquelle certains projets se structurent, ce afin de rencontrer les attentes pour des résultats plus concrets et plus massifs.

De la même manière, l'impact effectif des réalisations n'est soit pas suffisamment documenté, soit trop faible au regard des enjeux auxquels le dispositif prétend répondre.

Concernant la question de l'accompagnement et de la formation, il ressort de l'évaluation la nécessité de revoir ces dimensions du dispositif. Le fait notamment que les expertises et les formations soient sous-utilisées, et donc limitées à un nombre très restreint de porteurs de projets, pose question. Comme cela a été évoqué par les coachs et les porteurs, il conviendrait sans doute de redéfinir une offre en lien avec les attentes des porteurs eux-mêmes.

Au niveau de l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers, les données de sortie de l'enquête auprès des porteurs de projets conduit plutôt à estimer que les projets participent effectivement à une amélioration, ce avec des résultats parfois contrastés entre les différentes thématiques. Sur ce plan, tout en confirmant l'intérêt d'une enquête auprès des porteurs de projets, il conviendrait de pouvoir définir des modalités permettant de s'appuyer sur des données plus objectives. On pense par exemple à la culture de l'évaluation qui est prévue dans le cadre du plan stratégique Clean.Brussels, et qui devrait sans doute permettre de disposer de données quant à l'évolution de la propreté publique dans les quartiers.

Concernant les partenariats, il convient de renforcer cette dimension, ce que l'intensification du travail avec les Commune devrait notamment favoriser. Il importe de sensibiliser les porteurs de projet sur l'importance d'une approche partenariale pour favoriser la convergence des énergies sur les objectifs poursuivis, qu'il s'agisse de la dynamique citoyenne inclusive, de l'impact positif sur l'environnement et la résilience de la Région, ou encore pour améliorer le cadre de vie dans les quartiers bruxellois. Dans la note relative au redéploiement du dispositif, une série d'acteurs sont cités au niveau du point 5.8 relatif à la mobilisation des publics éloignés. De façon complémentaire, nous pouvons encore citer ici les acteurs de terrain au niveau de l'éducation permanente.

Après cette dimension de l'évaluation transversale, nous abordons à présent les différentes thématiques.

Au niveau de la thématique **Good Food**, il convient en premier lieu de souligner le fait que ces projets sont à ce stade les mieux documentés sur le plan des données et des indicateurs.

Ceci posé, la question de la refonte des indicateurs et de la définition de valeurs-cibles, notamment en autoproduction, se pose. Vu notamment la volonté que la production ne soit pas anecdotique, il convient de définir des seuils minimums permettant de garantir un véritable impact pour chaque projet.

Il convient également de développer un indicateur en lien avec la dimension inclusive. Comme précisé plus bas, cette dimension de diversité devrait pour nous faire partie d'un socle de base pour l'ensemble des projets. Il faut toutefois préciser ici la volonté au niveau de cette thématique de prioriser les publics plus précaires, et de se focaliser, le cas échéant, sur des quartiers prioritaires avec une plus forte proportion de publics précarisés.



Concernant cette volonté, il nous paraît important de souligner la difficulté potentielle de cibler ce public éloigné de projets citoyens. Il convient en effet d'être conscient de la difficulté renforcée qu'il y aura à faire émerger des projets dans ces zones, de trouver des porteurs, de garantir la pérennisation des dynamiques. En effet, les priorités, voire les urgences, propres à ces publics ne devraient en principe pas faciliter leur mobilisation. Dans ce contexte, nous proposons qu'une réflexion soit menée quant à la mobilisation des moyens d'accompagnement en priorité sur les projets portés dans ces zones.

En lien avec les échanges que nous avons eus à ce propos, il conviendrait également de poser la question de la prise en considération de la dimension de santé mentale pour les personnes impliquées dans les activités Good Food. Il s'agit en effet d'un impact positif potentiel actuellement sous-valorisé.

Sur la dimension environnementale, il convient, comme pour l'ensemble des thématiques en matière d'environnement, d'inscrire la thématique dans l'objectif de diminution des émissions de gaz à effets de serre. Pour ce faire, il conviendrait de se référer à des normes permettant de convertir des volumes d'autoproduction en volume de gaz à effets de serre évités².

Nous avons également pu prendre connaissance d'un travail réalisé autour des objectifs et indicateurs pour les projets Good Food. Comme pour les autres thématiques, nous insistons sur la nécessité de limiter le nombre d'indicateurs afin de garantir la faisabilité en termes de collecte et d'exploitation de données. Par priorité, il convient de focaliser l'attention sur les indicateurs de résultats et d'impacts. Par exemple, la question des volumes effectivement autoproduits paraît plus prioritaire que la question des surfaces concernées. Sur le nombre et la diversité des publics, il s'agit de traiter cette question principalement via le socle de base propre à l'ensemble des projets du dispositif.

Au niveau à présent des projets **Ressources-Déchets**, nous pouvons aborder en premier lieu les projets de **réduction de déchets** (Zéro Waste).

Sur ce plan, il est intéressant d'observer l'évolution entre des activités de sensibilisations et la volonté de travailler à présent sur la facilitation de projets d'initiatives concrètes en lien avec la thématique Ressources-Déchets. En l'occurrence, le focus est à présent sur le développement d'un réseau d'objethèques au niveau local.

Cette réflexion semble pertinente de façon plus globale, à savoir de favoriser la sensibilisation via des initiatives plus structurelles qui, via une forme de permanence, peuvent sans doute mieux garantir la massification et la durabilité de l'impact que des ateliers ponctuels.

De nouveau, la question des indicateurs se posent³.

Pour ce qui concerne les **composts de quartier**, l'objectif principal réside dans la réduction de la production de déchets, ou plutôt par la mise en place d'une filière de valorisation des déchets organiques permettant d'éviter leur incinération.

Actuellement, les indicateurs d'activité portent sur le nombre d'initiatives créées par an (dynamique), le nombre de compost en valeur absolue (stock).

² Nous pouvons notamment renvoyer sur ce plan à différents travaux relatifs à l'analyse de l'impact du système alimentaire, dont ceux du « The Shift Project » en France. https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2020/07/Secteur-amont-Fiche-Alimentation-et-Agriculture-Vision-globale_Avancement-PTEF-Juillet-2020.pdf

³ Un récent rapport de Greenpeace traite précisément des Répercussions écologiques de l'allongement de la durée d'utilisation de produits. Voici le lien vers la synthèse de ce rapport : https://issuu.com/greenpeace-switzerland/docs/infras_zusammenfassung_laengere_nutzungsdauer_fr_2?e=1148828/94751856



Au niveau des réalisations, un des indicateurs correspond à la moyenne des ménages qui participent à un projet (en moyenne entre 30 et 40 ménages), mais aucune cible n'est définie quant au nombre de ménages à impliquer.

Concernant les résultats, il s'agit de monitorer les volumes de déchets apportés dans le compost, sachant que la moyenne est de plus ou moins 2,5 Tonnes/an pour un compost collectif composé de 4 bacs.

Ceci posé, il conviendrait de renforcer la capacité du dispositif à capitaliser sur les volumes apportés au compost, tant pour disposer d'une capacité à observer les évolutions sur ce plan, que pour estimer l'impact sur le détournement effectif de ce gisement, de la filière d'incinération à la filière de valorisation via du compostage.

Le nombre d'initiatives ou de ménages impliqués représentent des indicateurs intermédiaires aux impacts. En lien avec la volonté décrite plus haut de disposer de données permettant d'objectiver la participation des projets du dispositif à la réduction des émissions de CO₂, seule la question des quantités valorisées via ces composts et l'impact sur les comportements des Bruxellois.e.s doit importer. De même, il conviendrait de ne pas se limiter à une analyse des quantités en valeur absolue, mais également de rapporter ces quantités par rapport à l'estimation des quantités de déchets organiques produites par an en RBC. L'indicateur devrait en effet porter sur la part de déchets organiques produits qui sont valorisés via les initiatives citoyennes.

Au niveau des projets relatifs à la **nature et la biodiversité**, nous avons vu plus haut qu'il y avait deux indicateurs principaux renseignés, à savoir la superficie de plantations et le pourcentage de plantes indigènes.

Dans le cadre des discussions relatives à la présente mission, ce sont notamment ces projets thématiques qui ont fait l'objet d'un questionnement quant à l'opportunité de travailler via ce dispositif spécifique ILQ.

La lourdeur administrative pour l'enjeu des projets et la difficulté à les pérenniser pour un certain nombre, conduit à s'interroger sur ce que pourrait être un projet citoyen de quartier sur cette thématique. Cette question de la capacité à pérenniser est revenue à de nombreuses reprises dans les réflexions. Il convient en effet, pour garantir la durabilité des impacts, de travailler sur les différents facteurs favorisant l'inscription des projets dans la durée.

Ceci posé, une série d'enjeux peuvent être mentionnés en lien avec le Plan régional nature qu'il s'agisse des objectifs de végétalisation, de déminéralisation des espaces publics, de repopulation de certaines espèces de faune et flore.

Parmi les pistes envisagées afin de renforcer la capacité de ces projets à mieux trouver leur place dans le dispositif, il s'agit peut-être de travailler de façon plus poussée avec des partenaires, avec un réseau d'acteurs-relais, notamment pour encadrer, sur le terrain, les citoyens. On peut notamment citer les communes qui, par leur présence au plus près et leur connaissance des quartiers pourrait plus aisément valider l'opportunité de tel ou tel projet, d'une part, et en garantir tant que possible la pérennisation, d'autre part.

La dynamique autour des projets relatifs à la **mobilité** (Good Move) est relativement récente, et le nombre de projets mis en œuvre relativement limité.

Ces projets portent sur l'aménagement de l'espace public afin d'assurer une transition dans les modes d'utilisation de cet espace. Au niveau des objectifs, il s'agit principalement de favoriser le report modal, les changements de comportements par rapport à l'emprise de la voiture.

Comme pour les autres thématiques, la question des indicateurs se posent ici. Il en effet complexe d'évaluer l'impact d'un projet de mobilité, sachant l'importance potentiel de tout une série de facteurs



externes sur les questions de mobilité en centre urbain. Il convient sans doute d'établir un lien ici avec les contrats de mobilité qui intègrent des modalités de comptage. On peut également faire le lien avec l'ensemble des indicateurs régionaux en termes de mobilité, en citant par exemple l'évolution des temps commerciaux au niveau de la STIB.

En termes de répartition géographique des projets, leur nombre limité ne permet pas de les sélectionner sur cette base, mais il est certain qu'il s'agit de travailler en priorité sur les zones les plus impactées par les transports au niveau de la qualité de l'air pour les Bruxellois.e.s.

Un élément spécifique à ces projets correspond à la nécessité quasi-systématique d'intégrer le niveau communal dans la démarche, vu les implications en termes aménagement de l'espace public. Cette dépendance ne facilite pas la mise en œuvre des projets, a fortiori lorsque l'agenda communal ne concorde pas. L'intensification prévue du travail avec les communes au sein du dispositif, devrait donc bénéficier de façon plus directe encore pour ces projets en particulier.

Vu l'enjeu critique que peut représenter une modification au niveau de l'espace public, l'importance du travail entre riverains sur la dimension de constats partagés est plus critique encore. L'approche participative sur laquelle nous revenons plus bas se justifie d'autant plus.

Enfin, il convient d'aborder de façon spécifique les **quartiers durables citoyens**.

Il importe de souligner à nouveau ici le travail en cours quant à une meilleure intégration du dispositif. Il convient en effet de garantir la conjonction entre les apports des approches thématiques et les apports d'une approche citoyenne transversale.

En ce sens, nous pouvons citer plusieurs axes de travail, qu'il s'agisse des dynamiques propres aux approches multithématiques, des approches partenariales et participatives, des types de groupe porteur à privilégier.

Concernant les approches multithématiques, il s'agirait de définir une modalité d'évaluation permettant d'analyser l'impact d'une approche en portefeuille de projets. De notre point de vue, la première étape serait assez naturellement d'analyser les performances de chaque projet en comparant ceux faisant partie d'un portefeuille de ceux mis en œuvre individuellement.

Ce qui peut déjà être avancé à ce stade concerne la pérennisation des projets QDC, le fait que certains projets sont toujours actifs depuis le début des initiatives de ce type en 2008, longévité qui peut notamment s'expliquer par la dynamique permettant, avec un groupe porteur relativement stable, de s'approprier différentes problématiques au sein d'une même quartier.

Au niveau des approches partenariales, nous avons déjà développé plus haut la pertinence de renforcer cette dimension, en faisant notamment le lien avec le rôle des communes sur ce plan. On peut encore insister ici sur l'importance de développer une approche qualitative permettant de valider la pertinence et la valeur ajoutée des partenariats mis en place.

Pour la dimension d'approche participative, nous en avons fait un point spécifique plus loin dans ces conclusions.

Quant aux types de groupe porteur à privilégier, une telle analyse vient renforcer la nécessité de documenter tant que possible la composition de l'équipe projet sur différents plans (diversité, disponibilité, répartition des rôles et responsabilités)

Enfin, deux autres points ont également été évoqués en lien avec les QDC, à savoir l'analyse de notoriété et la valorisation des impacts indirects.

Afin d'évaluer la dynamique citoyenne qu'un (portefeuille de) projet(s) a pu enclencher, il pourrait être pertinent de réaliser une enquête de notoriété afin d'évaluer dans quelle mesure le projet et/ou le



groupe porteur bénéficie d'une certaine visibilité au niveau du quartier où les activités sont mises en œuvre.

Si on imagine facilement la limite d'une telle approche pour des projets plus récents/ponctuels, la volonté d'impact et de pérennisation doit sans doute conduire à envisager une telle enquête, même si elle ne doit peut-être pas être opérationnalisée systématiquement.

La valorisation des impacts indirects représente une dimension plus complexe à opérationnaliser. Vu l'état actuel de la réflexion, de la disponibilité et l'exploitation des données, il nous semble inopportun de mettre trop d'énergie dans la valorisation de ces impacts indirects. Il convient en effet de travailler en priorité au renforcement des impacts directs effectifs des projets et à leur valorisation via un système d'information bien plus robuste que le système actuel, dimension que nous développons au point 3.3 ci-après relatif au pilotage du dispositif.



3.2 Logique d'intervention

Sans reprendre ici l'ensemble des éléments proposés plus haut en lien avec la structuration du travail d'évaluation, nous revenons ici sur une série d'enjeux liés à la structuration du dispositif quant au fond.

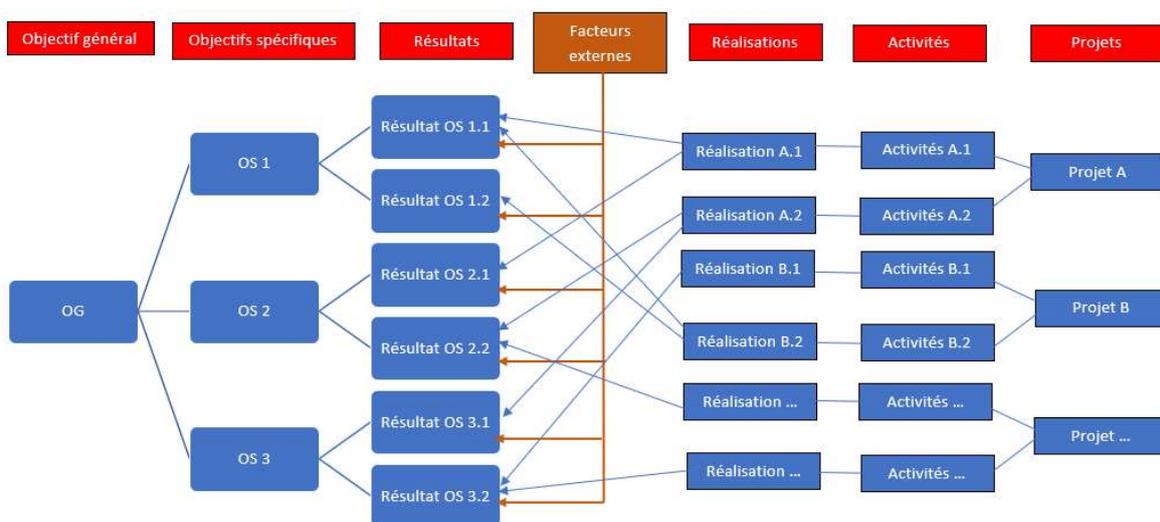
Comme nous l'avons identifié, le dispositif ILQ de façon globale ne s'appuie historiquement pas sur un diagnostic initial lui permettant d'identifier clairement les *Besoins* auxquels ces projets doivent répondre.

Ceci posé, il nous semble qu'il n'est pas indispensable de passer par un diagnostic approfondi, mais bien de réaliser un travail spécifique quant aux objectifs transversaux qui s'imposent à tous les projets retenus au sein du dispositif. Il devrait d'ailleurs être possible, pour ces différents objectifs, de pouvoir les documenter sur base de données et diagnostics déjà établis par ailleurs.

Sur base de l'analyse qui a été réalisée et des interactions avec les responsables du dispositif, nous proposons de définir un objectif général au dispositif, à savoir :

« Construire la résilience la Ville-Région de Bruxelles-Capitale, sa transition vers un mode de vie durable, via une dynamique citoyenne locale qui soit inclusive, multi-acteurs et participative. »

Sur cette base, il convient, comme nous le représentons de façon théorique sur le schéma ci-après, de décliner cet objectif général en différents objectifs spécifiques, l'atteinte de ces derniers étant conditionnées à l'obtention de résultats via la mise en œuvre des projets.



Concernant les objectifs spécifiques, nous en proposons à ce stade trois principaux, à savoir :

- **Développer une dynamique citoyenne inclusive**
- **Avoir un impact positif sur l'environnement et la résilience de la Région de Bruxelles-Capitale**
- **Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des quartiers**

Nous reprenons chacun de ses objectifs pour les détailler plus avant.

Concernant le développement d'une dynamique citoyenne inclusive, il s'agira de caractériser le projet sur différents plans.

Il s'agit notamment de voir dans quelle mesure l'équipe projet favorise la diversité, en son sein, au niveau des personnes impliquées, des citoyens qui participent aux activités mises en œuvre par le



projet. Voir également comment la dimension participative est mobilisée pour favoriser cette dynamique citoyenne inclusive. On pense notamment ici à la logique partenariale qui doit permettre la convergence des objectifs et des énergies avec d'autres acteurs, qui doit garantir l'intégration du projet dans le tissu local, qui doit favoriser la visibilité du projet en s'appuyant sur les canaux de communication d'un maximum d'acteurs-relais. Cette visibilité devant conduire à une capacité d'engagement maximale au sein des projets des citoyens dans leur diversité.

Au niveau de l'impact positif sur l'environnement et la résilience de la RBC, il convient de détailler les enjeux sur le plan environnemental ainsi que les dimensions à prendre en compte dans une approche visant la résilience d'une Ville-Région.

Sur le plan environnemental, la réduction des émissions de CO2 est explicitement reprise comme un des impacts prioritaires à assigner aux projets du dispositif dans le cadre de son redéploiement 2023.

Il convient donc d'établir les indicateurs thématiques permettant d'évaluer l'impact sur ce plan. Si l'approche bilan carbone ne permet pas d'embrasser l'ensemble des enjeux environnementaux dans toutes leurs spécificités, il nous semble représenter un bon angle pour mobiliser l'ensemble des projets sur un même objectif environnemental. Afin de garantir l'atteinte de résultats concrets, il convient de cibler et ne pas vouloir embrasser trop d'enjeux en même temps. De la même manière, il convient de limiter le nombre des indicateurs afin de se focaliser prioritairement sur les dimensions de résultats et d'impacts.

Pour la résilience, nous l'abordons ici sous l'angle de la reconnexion à la nature, à la terre, à la biodiversité, mais également sous l'angle de l'autonomisation. Sur ce dernier plan, la recherche de l'autonomie des porteurs de projets, le fait de considérer les moyens octroyés comme un capital d'amorçage de la dynamique citoyenne fait sens et doit être renforcé.

Pour chaque thématique, il doit être possible d'établir un lien avec cette résilience. Le retour à la terre pour les projets Good Food et Compost collectifs, l'autonomisation dans une approche en autoproduction, ou en valorisation via une filière courte des déchets-ressources.

Toujours sur cette dernière thématique déchets-ressources, il s'agit également d'envisager – sans se départir de l'objectif de diminution drastique des ressources consommées et des déchets produits – le territoire urbain dans une approche en Urban mining, de considérer le capital que peuvent représenter l'ensemble des flux de matières propres au territoire régional, de se réappropriier les déchets-ressources afin d'en faire une source d'autonomisation.

Les projets de mobilité quant à eux doivent favoriser la reconnexion des citoyens à leur espace direct, pour que le transit ne soit plus prioritaire dans l'espace public bruxellois.

Enfin, l'ensemble des projets doivent contribuer à améliorer la qualité de vie des quartiers bruxellois.

Sur ce plan, le lien social apparaît comme l'élément principal. L'approche participative doit ici favoriser cette connexion des citoyens. A partir de cette reconnexion des citoyens au niveau local, il s'agit de participer au cercle vertueux de la réappropriation de l'espace public partagé et apaisé.



3.3 Pilotage du dispositif

3.3.1 Base de données des projets

En premier lieu, il convient de souligner la difficulté rencontrée dans le travail de compilation des données relatives aux différents projets développés au sein du dispositif.

La répartition historique des projets entre ILQ et QDC, d'une part, et les différentes approches développées selon les thématiques, ont représenté des obstacles à l'établissement d'une base de données unique claire et reprenant des données comparables pour chaque projet.

Héritage de l'historique, un ensemble des champs, de données, d'indicateurs ont été définis à différentes niveaux, ce sans avoir fait l'objet d'une véritable intégration au niveau du pilotage centralisé du dispositif. Une série de données n'étaient dès lors disponibles que pour une partie (parfois très faible) des projets, déforçant dès lors la capacité à évaluer le dispositif dans son ensemble et à être véritablement en capacité de comparer les performances des différents (types de) projets.

En lien avec le développement d'une plateforme de gestion de l'appel à projet dans le cadre du redéploiement du dispositif, il convient de définir, de façon précise, l'ensemble des champs à compléter par les porteurs de projet, qu'il s'agisse de données au moment du dépôt du projet, de données de suivi de la mise en œuvre, ou encore des données postérieures à la finalisation de l'accompagnement.

Cette plateforme doit être développée dans une véritable approche de constitution d'une base de données comprenant l'identification du groupe-porteur, l'identification du ou des projets déposés par chaque groupe dans le cadre de l'appel à projets, ainsi que l'ensemble des données initiales relatives au projet, notamment la composition précise de l'équipe-projet au démarrage.

Sur ce dernier plan, il serait peut-être opportun de travailler en deux temps, à savoir de demander, dans un premier temps, une description en texte relativement libre au moment de la candidature – afin de ne pas décourager les porteurs de projets, et, dans un second temps, de solliciter les porteurs des projets retenus pour compléter la carte d'identité complète de leur équipe projet et de leur projet.

La base de données doit également permettre de renseigner sur l'ensemble des interactions. Il s'agit ainsi de disposer de l'historique des questions posées par l'équipe projet, de savoir dans quelle mesure ils ont bénéficié de prestations d'accompagnement (coach, expertises), dans quelle mesure ils ont participé à des formations et/ou mobilisé des outils mise à disposition via la plateforme, ...

Pour aider à structurer ces éléments, nous proposons de travailler avec un socle de base commun à tous les projets, ce quel que soit leur thématique et quel que soit leur type (coupe de pouce, soutien à l'ambition, soutien à l'investissement).

Ce socle de base serait principalement constitué des données relatives aux porteurs, au territoire de référence et aux activités mises en œuvre.

Concernant les porteurs, il s'agit de disposer de leur identité, de la répartition des rôles et responsabilités, du niveau d'implication. Au niveau du territoire de référence, il convient d'identifier la ou les commune(s), les partenaires locaux associés, les éléments de diagnostic. Enfin, les données relatives aux activités doivent permettre à la fois d'en caractériser tant le contenu (activité public restreint/grand public ; actions de communication ; activité de production/collecte/plantation/...) que les publics cibles (personnes impliquées, personnes touchées/sensibilisées, avec la capacité d'évaluer à terme la diversité sur ces différents plans).

Toujours sur cette question du pilotage et de la gouvernance du dispositif, il conviendrait également de rendre plus coercitif l'encodage des données de rapportage par les porteurs de projet. L'accès à



l'accompagnement, aux formations, pourrait ainsi être conditionné au fait que le dossier du projet soit à jour au niveau de la plateforme, qu'il s'agisse des données initiales ou des données de suivi de la mise en œuvre. De façon globale, une contractualisation, un engagement formel des porteurs projet sur la production de quelques indicateurs clefs pourrait également conditionner l'octroi des moyens publics régionaux.

3.3.2 Approche participative

L'approche, composée tant de l'attribution participative des projets visant l'ambition que le pilotage participatif du dispositif, nous paraît tout à fait pertinente.

Il convient toutefois de préciser certains éléments, notamment en lien avec les données de sortie de l'enquête auprès des QDC sur ce plan.

Il convient en premier de garantir la transparence quant aux modes de fonctionnement et d'implication au sein des instances participatives. Chaque partie prenante susceptible d'en faire partie doit pouvoir recevoir l'information de façon proactive et être sollicité pour y participer. Le fait que 17% des répondants à l'enquête indiquent ne pas connaître l'existence du Conseil du Budget participatif, confirme la marge de progression sur ce plan.

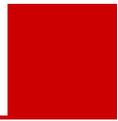
L'approche participative doit notamment favoriser une approche en intelligence collective. Cette dimension étant confirmée par les retours des participants au conseil participatif ou aux AG des QDC, qui soulignent que leur participation leur a apporté de nouvelles idées et des sources d'inspirations, leur a permis de présenter leur projet et de recevoir des retours les concernant. La complémentarité des points de vue entre des porteurs, des experts, les responsables du pilotage du dispositif, est également soulignée.

Ceci dit, une des problématiques demeure dans la capacité de mobilisation des citoyens à participer à ces organes participatifs. Il convient en effet de garantir un nombre relativement important et diversifié de participants, sous peine de ne pas obtenir les apports attendus en termes d' enrôlement des acteurs et d'intelligence collective.

Nous proposons de réfléchir à enrichir le contenu de ces moments pour les rendre plus attractifs, pour offrir une valeur ajoutée plus forte aux participants. Une idée pourrait ainsi consister à ne pas limiter le contenu à l'attribution et/ou au pilotage, mais également intégrer des interventions inspirantes de grands témoins sur les initiatives citoyennes.

Le fait d'attribuer un rôle de pilotage à une instance participative nous paraît tout à fait opportune. Nous pensons qu'il s'agirait d'y discuter des modalités d'évaluation proposées dans le présent rapport afin de coconstruire la refonte des modalités de suivi, et d'en favoriser en principe de ce fait l'appropriation par les acteurs. Un travail de pédagogie doit être réalisé afin de mieux conscientiser les acteurs sur la criticité de la capacité d'évaluation et de valorisation des résultats, sous peine de ne pouvoir défendre le dispositif à terme sur le plan politique.

Si nous avons pointé l'importance de disposer d'une base de données plus complètes et robustes sur certains indicateurs, nous recommandons de poursuivre l'approche intégrant des enquêtes auprès des porteurs. Il s'agit là d'une source d'information qui, si elle ne permet pas toujours de garantir l'objectivité quant à l'évaluation des résultats et des impacts, permet de disposer d'informations qualitatives importantes sur les dynamiques à l'œuvre et les marges de progression. L'instance participative devrait également être associées à ces enquêtes, notamment pour favoriser les taux de réponse.



Enfin, la mise en débat des thématiques doit se réaliser de façon structurée et structurante. Tout en préservant la capacité à identifier et faire émerger des nouveaux besoins, le dispositif doit s'assigner des priorités en termes de thématique, notamment afin de pouvoir garantir le travail d'évaluation. A travers la lecture des différents documents, il apparaissait parfois que des thématiques étaient citées (santé, eau, économie circulaire), sans se retrouver de façon structurée dans le suivi effectif. Cela peut brouiller la compréhension du rôle du dispositif et ce que l'on peut en attendre.